

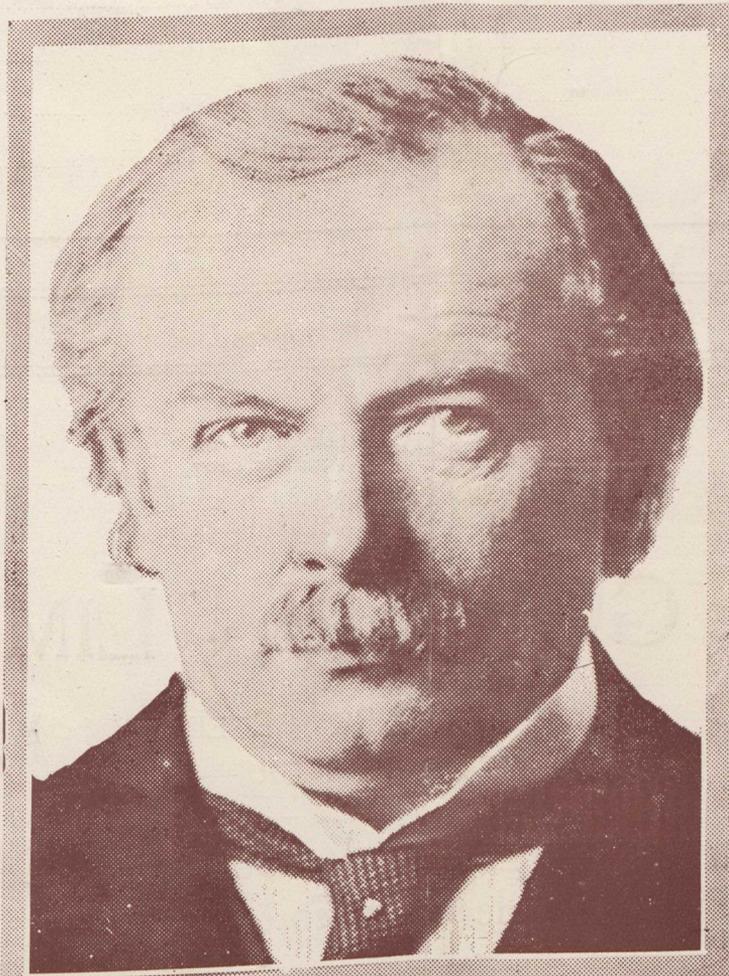
# La Vie Canadienne

QUEBEC  
10 Avril 1919

REVUE BI-MENSUELLE

TOME II  
No 7

RELIGION—POLITIQUE—SCIENCES—ARTS



M. LLOYD GEORGE premier ministre d'Angleterre et membre de la  
Commission des Quatre à la conférence de la paix

# LA VIE CANADIENNE

LA VIE CANADIENNE est publiée à Québec et imprimée aux ateliers de la Cie de l'Événement,  
30, rue de la Fabrique ; nom de l'éditeur : J.-E. Barnard.

## SOMMAIRE

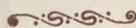
En passant.....	Divers	Un premier bolchevisme.....	A. Legendre
Pour la reconstruction.....	J.-A. Lander	Faits de la quinzaine.....	Joinville
Lettre de France.....	E. Tavernier	Jugements sur M. Wilson.....	Jacques Bainville
Quinzaine liturgique.....	l'abbé J.-A. D'Amours	Nos pessimistes.....	Observateur
Le sens de la nature.....	Ulric Barthe	Quinzaine de guerre.....	A. Gobeil
Prétentions injustifiées.....	Jean Guiraud	Echos et commentaires.....	Le Liseur
De Mexico à Prinkipo.....	Un diplomate	L'Instruction et l'Intelligence.....	Jean Lecoq

TÉLÉPHONES { LEVIS - - 46  
                  { QUÉBEC 6207

# JOS. GOSSELIN LIMITÉE

ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX  
— ET INGÉNIEURS —

Constructions d'Églises, de Couvents, d'Édifices  
de toutes sortes



SIEGE SOCIAL :  
55, RUE ST-GEORGES,  
LEVIS, P. Q.

SUCCURSALE:  
85, RUE DALHOUSIE,  
QUÉBEC, P. Q.

# La Vie Canadienne

REVUE BI-MENSUELLE

TOME II

QUEBEC, 10 AVRIL 1919

No 7



## EN PASSANT



### La plus haute recommandation

SA Sainteté Benoît XV a adressé au R. P. Pègues le bref magnifique qui suit pour le féliciter de son dernier ouvrage : *La Somme Théologique de Saint Thomas d'Aquin en forme de catéchisme pour tous les fidèles* :

Au cher Fils

Thomas Pègues, de l'Ordre des Prêcheurs,  
Professeur universitaire de St-Thomas  
au Collège Angélique de la Ville.

Cher Fils,

Salut et bénédiction Apostolique.

Les éloges, d'éclat exceptionnel, que le Siège Apostolique a faits de Thomas d'Aquin, ne permettent plus à aucun catholique de douter que ce Docteur n'ait été, dans ce but, suscité par Dieu, afin que l'Eglise eût un maître de la doctrine, qu'elle suivrait par excellence en tout temps. D'autre part, il semblait convenable que la sagesse unique de ce Docteur fût directement ouverte, non pas seulement aux hommes du Clergé, mais encore à tous ceux, quels qu'ils soient, qui cultiveraient à un degré plus élevé les études religieuses, et jusqu'à la multitude elle-même : la nature veut, en effet, que plus on approche de la lumière, plus on s'en trouve abondamment éclairé. Vous êtes donc grandement à louer, vous, qui, ayant entrepris d'expliquer par un commentaire littéral en français l'œuvre principale du Docteur Angélique, la *Somme Théologique*—et les volumes déjà parus montrent que votre projet se réalise avec succès—avec récemment publié la même *Somme* rendue en forme de catéchisme. Par là, vous n'avez pas d'une façon moins apte approprié les richesses de ce grand génie à l'usage des moins instruits, qu'à celui des plus doctes, donnant, sous une forme brève et succincte, dans le même ordre lumineux, tout ce que lui-même avait exposé d'une façon plus copieuse. Et assurément Nous vous félicitons de ce fruit d'un travail et d'une étude prolongés, dans lequel il est permis de reconnaître votre grande connaissance et votre grande science de la doctrine Thomiste; et Nous souhaitons, ce qui est le vœu que vous inspire votre amour de la sainte Eglise, que ce travail

serve au plus grand nombre possible pour connaître à fond la doctrine chrétienne. Comme gage des faveurs divines et comme témoignage de Notre bienveillance très spéciale, Nous vous accordons très affectueusement, à vous, cher fils, et à vos disciples, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près St-Pierre, le 5 février 1919, de Notre Pontificat la cinquième année.

BENOIT XV, Pape.

Nos lecteurs se souviennent que la *Vie Canadienne* leur a signalé et chaleureusement recommandé ce précieux ouvrage, dans son numéro du 25 janvier.

Nous n'ajoutons rien à la parole du Pape que nous venons de lire, si ce n'est cette réflexion d'une prêtre éducateur d'expérience qui disait, après avoir pris connaissance de ce bref et de l'ouvrage qu'il recommandait si hautement : "Je ne vois pas d'ouvrage qui puisse mieux convenir au cours régulier d'instruction religieuse donné aux trois dernières classes de nos collèges classiques. Nos élèves auraient là un corps de doctrine incomparable, facile à retenir, facile à expliquer par le professeur, et qui s'harmoniserait si bien avec leur cours de philosophie scolastique."

J. A. L.

### Aussi touchant qu'admirable

*La croix de Paris publie le touchant récit qui suit, et qu'il faut reproduire, pour sa grande beauté. Hirson est au nord de Vervins, près de la frontière belge, dans l'Aisne.*

C'était un tout jeune homme de quinze ans, engagé volontaire. Il se trouvait à Hirson au moment où la grosse Bertha crachait sur Paris.

Géomètre il avait fixé l'emplacement de cette fameuse pièce et de ses munitions et résolu de s'évader afin de renseigner l'état-major français. Il partit avec plusieurs de ses camarades. Ils furent arrêtés. Le pauvre enfant portait malheureusement sur lui une arme. Ses camarades furent mis dans une camp de repréailles où ils moururent de faim, et lui fut condamné à mort.

"Gustave mourut comme mouraient autrefois les martyrs chrétiens, en héros, en vrai soldat français, sans une plainte, à peine les yeux humides, écrit M. l'abbé Bécrot, curé d'Hirson. Il m'a embrassé, moi qui pleurais, en disant: "Dieu m'a choisi comme victime, j'accepte." Il fit, ou plutôt acheva devant moi ses préparatifs comme pour un voyage, pliant, rangeant ses effets que l'on devait me renvoyer avec son chapelet pour vous, mais on ne me remit rien. Après sa confession, je dus revenir en ville, sur son *grand désir*, que le médecin-major accueillit, afin de chercher la sainte communion (le commandant du fort ne voulait pas, disant que cela retarderait l'exécution). Bref, le major ordonna à son cocher de me conduire, et je revins au fort. Je trouvai Gustave agenouillé devant la table, sur laquelle il avait étendu un mouchoir très propre, sur lequel il avait mis son chapelet, à droite, l'image du Sacré-Cœur, à gauche, celle de Jeanne d'Arc.

"Sur cet autel improvisé, je déposai le Dieu des forts, pendant que, d'une voix calme, il récitait le *Confiteor*: il me dit: "Maintenant, je suis fort, je ne veux pas que l'on me bande les yeux, vous m'accompagnerez."

"On frappa et nous sortimes de la cellule. En bas, le commandant me refusa de l'accompagner. Je l'embrassai encore une fois et lui aussi en me disant: "Vous embrasserez les miens si vous les voyez un jour, et leur direz que je meurs bravement."

"Je regarderai le ciel", dit-il au commandant qui voulait lui bander les yeux. C'est lui qui me dit peu après: "Monsieur le curé, *il a mouru* en héros."

"Il repose dans le cimetière qu'ils ont fait près du fort. Il y a une croix et son nom, que j'ai fait mettre, avec leur autorisation."

### Le St-Père et le Centenaire de M. Eugène Veillot

M. François Veillot nous communique la lettre suivante qu'il a eu la joie de recevoir du Vatican:

Du vatican, 24 février 1919.

Cher Monsieur,

Vous ne pouvez qu'être loué d'avoir voulu honorer, d'une façon spéciale, la mémoire de votre vénéré père, à l'occasion du centenaire de sa naissance. Et vous n'avez pas eu tort de laisser connaître votre intention au Souverain Pontife.

Peu d'hommes ont, en effet, aussi bien mérité du Saint-Siège qu'Eugène Veillot. Les soixante années qu'il consacra à l'apostolat de la plume, d'abord aux côtés de son frère, puis à la tête du journal *l'Univers*, ne furent qu'un long service de l'Eglise. Il avait compris, comme Louis Veillot lui-même, que votre noble pays, comblé par Dieu de dons si précieux, ne pouvait que grandir en prestige; accroître son in-

fluence et voir se multiplier autour de lui des sympathies toujours plus justifiées, à mesure que se ferait plus confiante, plus ouverte et plus continue sa collaboration avec le Siège apostolique. Le patriotisme de votre père était ainsi d'accord avec ses convictions religieuses, pour ne séparer jamais, dans sa pensée, dans ses affections, ni dans ses actes, les intérêts de l'Eglise et ceux de la France.

Mais où Eugène Veillot mérite d'être présenté comme un exemple aux générations nouvelles dont les vertus et l'héroïsme ont répandu un si vif éclat sur le nom de la France, c'est dans le respect profond, la déférence filiale, la fidélité inaltérable qu'il témoigna jusqu'à son dernier jour au Vicaire de Jésus-Christ.

Ce chrétien éclairé ne perdit jamais de vue le caractère sacré de l'autorité pontificale: dans toute la conduite de sa vie, il montra qu'il connut la portée des paroles par lesquelles le divin Rédempteur a confié à Pierre et à ses successeurs la mission de paître ses brebis et ses agneaux.

Il arriva à votre père d'entendre le Pontife suprême donner des directions dont son cœur fut d'abord étonné.

Il n'hésita jamais cependant sur le devoir qui s'imposait à lui: il savait que la docilité au Vicaire de Jésus-Christ oriente la pensée humaine vers la lumière de Dieu.

Il eut ainsi le plein mérite de la foi, et, en même temps dans une vie où les sentiments intimes et les gestes extérieurs s'ordonnaient dans la belle unité d'une sincérité parfaite, il recueillit les précieux fruits d'une foi vraiment agissante: je veux dire la clairvoyance de l'esprit et une justesse de bon sens qui donnaient à son style, comme à son âme, une transparence de cristal. Vous avez recueilli, cher Monsieur, ce trésor précieux entre tous. S'il a plus à Dieu de vous ôter, avant l'heure, l'appui d'un frère justement aimé, vous n'avez pas fléchi sous un héritage qui ne laissait pas d'être lourd, et l'on voit bien que, jusque dans la clarté et la noblesse de vos pensées, vous avez été récompensé d'avoir choisi pour atmosphère de votre intelligence les enseignements et les directions du Vicaire de Jésus-Christ.

Aussi est-ce de grand cœur qu'en vous félicitant paternellement d'avoir tenu à célébrer le centenaire de la naissance de votre père, Sa Sainteté daigne vous accorder à vous-mêmes, à tous les membres de la famille d'Eugène Veillot, et à tous les admirateurs et amis de ce grand publiciste chrétien qui ont aimé à en rappeler le souvenir, avez vous, au pied des autels, une très affectueuse bénédiction apostolique.

En vous transmettant ce témoignage de l'auguste bienveillance de Sa Sainteté, j'aime à me dire moi-même, cher Monsieur,

Votre tout dévoué en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

P. CARD. GASPARRI.



# POUR LA RECONSTRUCTION



ON parle toujours de reconstruction et l'on n'a pas tort d'en parler, en supposant que les paroles n'ont pas l'intention de remplacer l'action, mais veulent efficacement l'orienter et la stimuler.

La première loi de l'architecture et même de l'esthétique architecturale, c'est la solidité. Il faut donc qu'une construction soit solide, pour être habitable; et il faut qu'elle paraisse solide, pour être belle. Ces principes s'appliquent à la construction ou reconstruction des sociétés autant qu'à la construction des habitations.

Pourquoi l'ordre international et aussi l'ordre national de beaucoup de pays viennent-ils de s'effondrer? Pourquoi cette même construction internationale, qui n'est pas encore relevée de ses ruines, sous lesquelles gisent environ neuf millions de cadavres et des richesses en proportion, pourquoi plusieurs autres constructions nationales menacent-elles ceux qu'elles abritent encore de nouveaux désastres?

\* \* \*

Il y aurait bien des réponses à faire à ces questions. Choisissons celle qui paraîtra la plus antique et qui ne sera certainement pas la moins vraie: c'est que les constructeurs du monde contemporain s'inspirent trop des constructeurs de la tour de Babel.

Si les constructions et reconstructions de notre monde contemporain tombent en ruines, écrasant ceux qui s'y abritent, et menacent de tomber encore en écrasant de nouvelles victimes, c'est que beaucoup de ces constructions ont été élevées comme un défi à Dieu; c'est que des préoccupations anti-religieuses ont fait oublier et mettre de côté les lois naturelles de la solidité; c'est que l'esprit de révolte contre Dieu a amené la confusion des idées, la désunion et l'opposition des desseins et des opérations parmi les constructeurs. Ils en sont ainsi venus à ce point de vraie folie que tout le monde a le droit d'agir librement à sa guise pour faire adopter son idée, et que personne n'a le devoir d'obéir.

La Bible nous dit que l'Éternel, voyant l'entreprise des constructeurs de Babel, descendit et confondit leur langage de façon qu'ils ne s'entendaient plus. C'est là aussi une façon symbolique de parler, car Dieu n'avait pas besoin de descendre pour que ceux qui voulaient fonder une cité sans lui, fussent confondus dans leurs projets. Il lui a bien suffi, en tout cas, d'abandonner à leur desseins les constructeurs de la Babel moderne, pour que la confusion se mit dans leurs pensées et le déséquilibre dans leurs constructions.

Avis donc à ceux qui parlent et s'occupent de reconstruction, de revenir aux lois de l'équilibre et de la solidité.

Il n'est au pouvoir de personne ni d'enfreindre ces lois, ni de les éluder, ni même de les modifier substantiellement. On peut les appliquer diversement, mais on ne peut les violer.

C'est ce que reconnaissaient les anciens quand ils invoquaient la Divinité au commencement de leurs entreprises et c'est ce qu'enseignait Platon quand il écrivait: "C'est la vérité même que, si Dieu n'a pas présidé à l'établissement d'une cité et qu'elle n'ait eu qu'un commencement humain, elle ne peut échapper aux plus grands malheurs." Parole qui semble un écho de celle du psaume *Nisi Dominus*. *Si le Seigneur ne construit lui-même la maison, c'est en vain que travaillent ceux qui la bâtissent.*

\* \* \*

Or le premier degré, si l'on peut dire, de cette opération divine dans la fondation des cités et des sociétés, c'est le don des lois naturelles qu'il a établies et dont l'observation est une reconnaissance de son souverain domaine, un hommage à sa sagesse, un acte d'obéissance à sa volonté. La première loi de l'équilibre des sociétés humaines, c'est la loi de Dieu acceptée et maintenue par les chefs et les subalternes de cette société.

C'est ce que rappelait le grand Pie IX, en 1875, dans son Bref à M. Charles Périn:

*En ces temps où la société civile se persuade que le progrès de la civilisation, qu'elle croit avoir conquis, lui commande de se constituer, de se diriger et de se gouverner par elle-même, sans aucune assistance de Dieu ni de la religion instituée par Dieu; lorsqu'elle prépare ainsi sa ruine en détruisant les bases mêmes de la vie sociale; vous lui rappelez, avec une très grande opportunité, dans votre beau travail sur les "Lois de la Société chrétienne", que la religion et la société humaine procèdent du même auteur, que la loi de la justice est une et éternelle, que cette loi unique a été portée aussi bien pour les hommes réunis en société que pour les hommes pris individuellement, que c'est de l'obéissance à cette loi que les nations doivent attendre l'ordre, la prospérité et tous les progrès.*

Les épouvantes de la guerre inexpiable et les ravages du bolchévisme également destructeur et meurtrier viennent et continuent de révéler au monde, qui n'avait pas su le prévoir ni écouter ceux qui le prévoyait, que Pie IX avait bien dit vrai quand il affirmait que cette émancipation et cette autonomie de la société

civile vis-à-vis de la loi de Dieu, préparaient sa ruine en détruisant les bases mêmes de la vie sociale.

Les principes et la conduite des Allemands viennent de détruire toute possibilité de société internationale; et le bolchévisme, alliée au germanisme, détruit tout ordre et toute société nationale. Ces deux catastrophes sont l'éroulement des principes ruineux sur lesquels reposent dangereusement les sociétés modernes émancipées de l'obéissance à Dieu et s'appuyant avec farfanterie sur leur propre sagesse purement humaine.

\* \* \*

La ruine est venue parce qu'on a oublié la grande vérité qu'enseignait toute la tradition naturelle aussi bien que toute la tradition chrétienne. "En toute société, comme dit précisément Charles Périn, loué par Pie IX, c'est l'ordre spirituel qui est le premier et qui soutient. L'ordre moral des sociétés est fondé sur leur ordre spirituel. Supposez, ce qui ne s'est jamais vu, une société où il n'y a point d'ordre spirituel. Là, comme tout relève de l'homme et de son capricieux empire, rien, dans l'ordre moral, ne peut être ni défini ni assuré. L'homme y fait seul la loi, comme il prétend faire seul aussi la vérité sur laquelle repose la loi. Mais ni loi ni vérité ne pourront résister à l'impétueuse mobilité des passions affranchies du joug divin. Tout, à chaque moment, sera remis en question par l'irréparable inquiétude qui envahit les esprits, aussitôt que l'homme se sépare du centre immuable duquel dépendent l'ordre, la paix et la stabilité de toutes choses.

"L'homme, par son corps, tient au monde extérieur. En sa personne, le spirituel et le corporel sont étroitement unis. Ils le sont également dans la société. L'ordre matériel est, pour les sociétés humaines, inséparable de l'ordre moral, dans lequel il trouve sa raison d'être et duquel il tire toute sa puissance. Les biens matériels n'ont de valeur qu'autant qu'ils aident l'homme à se conserver pour l'ordre moral et à s'y perfectionner. D'autre part, l'homme n'a de puissance sur le monde extérieur que par l'énergie de sa volonté et par la force de son intelligence, choses qui sont essentiellement de l'ordre moral. L'ordre matériel est donc un moyen par rapport à l'ordre moral; c'est dans cet ordre supérieur que l'homme en réalité se meut, et tend à la fin que Dieu lui a assignée. Les biens matériels ne sont vraiment des biens que dans la mesure où on les rapporte, directement ou indirectement, aux biens de la vie morale, lesquels eux-mêmes ne sont biens qu'autant qu'ils rapprochent l'homme de Dieu, bien suprême et fin dernière de tous les êtres.

"Ordre spirituel, ordre moral, ordre matériel, voilà toute la vie humaine. Tous les progrès dont elle est susceptible rentrent dans ces trois ordres. La recherche scientifique peut bien les distinguer l'un de l'autre; mais, en réalité, ils sont constitués sous la loi d'une étroite unité, qui est l'unité même de notre

vie et de notre être. Ni l'individu ni la société ne peuvent atteindre le but que la volonté créatrice leur a marqué, s'ils ne développent, dans une parfaite harmonie, et suivant leur ordre naturel de subordination toutes les puissances de vie et d'action qu'ils ont reçues de Dieu." (p. 13.)

\* \* \*

Dans cette page magnifique du grand sociologue catholique, on a l'exposé logique du solide fondement sur lequel repose la société, fondement dont il ne faut ni s'écarter ni faire abstraction, quand on travaille à la reconstruction sociale. C'est sur ce fondement que doivent venir s'appuyer et aussi se proportionner tous les travaux et toutes les parties de la reconstruction, dont il est absolument vrai de dire qu'il faut la reprendre par la base.

Pour poursuivre cette construction, il faut sans doute faire appel à la politique, à l'économique, à l'industrie sous toutes ses formes, à toutes les sciences, et même à tous les arts, qui auront à l'embellir. Mais tous ces concours ne doivent ni exclure ni faire oublier que la construction à élever est faite d'éléments vivants, vivant d'une vie mortelle dont il faut satisfaire les besoins, mais vivant aussi d'une vie immortelle dont il faut servir les destinées, dont il faut soutenir les aspirations, qu'il faut aider à accomplir leurs devoirs.

Entre ces matériaux vivants et immortels de l'édifice social, la cohésion et l'équilibre exigent l'observation des lois morales et spirituelles, plus encore que des lois purement économiques, et ces lois se ramènent à celles de la justice et de la charité. Justice et charité à l'égard de Dieu, créateur et fin suprême de l'homme et de la société, justice et charité envers tous les hommes, dont aucun ne peut être exclu de la reconstruction sociale, où chacun doit entrer avec ses devoirs à remplir et ses droits à exercer.

Au lieu de s'occuper de la restauration nécessaire de ces vertus de justice et de charité, dont l'observation est de première nécessité dans la reconstruction sociale et suffirait à remédier à tous les maux guérissables, beaucoup d'entrepreneurs de reconstruction sociale à forfait comptent surtout sur le contrôle populaire pour remédier à tous les maux et assurer tous les biens. Si l'ordre social est mis en danger, la cause en est, d'après eux, à ce que le peuple ne contrôle pas suffisamment ceux qui gouvernent et administrent la société; si le monde politique est mal conduit, si on y découvre des malversations, si on y obéit à des influences néfastes, la faute en est à ce que le peuple ne prend pas suffisamment connaissance de tout, à ce qu'il ne fait pas prévaloir ses volontés, à ce que tout ne dépend pas assez de ses votes; si le monde industriel est en proie à une rivalité aiguë de cupidités contraires, si le travail fait la guerre au capital, si certaines organisations ouvrières ne tendent qu'à diminuer les heures de travail et à augmenter les salaires, la faute en

est à ce que l'élément populaire n'exerce pas son contrôle sur l'industrie.

\* \* \*

Le droit de votes, le contrôle populaire est certes une satisfaction à donner au peuple; ce peut être un expédient parfois nécessaire; mais on ne voit pas bien comment la justice et la charité sont nécessairement mieux sauvegardées aux mains du peuple moins instruit, non moins passionné, plus excitable et plus facile à tromper, qu'aux mains d'une aristocratie plus expérimentée et plus indépendante.

L'autorité du pauvre czar de Russie et de sa bureaucratie était loin d'être un gouvernement idéal, loin d'être un remède à tous les maux; mais cette autorité était une bénédiction si on la compare à l'anarchie de vols et de meurtres qu'ont installée en sa place les conseils très populaires des ouvriers et des soldats. Le gouvernement du Kaiser Guillaume était monstrueux dans ses principes et ses procédés, mais la démocratie allemande, sur laquelle M. Wilson comptait tant, ne paraît pas plus honnête dans ses intentions ni plus scrupuleuse dans ses moyens. L'Allemagne démocratique reste même impérialiste, et elle ne diffère de l'Allemagne des royaumes et des principautés confédérées, qu'en étant plus fanatique encore et plus brutale.

L'erreur de tous ces reconstructeurs par le contrôle populaire, erreur qui en fait d'excellents démolisseurs et de pauvres constructeurs, c'est de croire que l'autorité est un mal contre lequel il faut prendre bien des précautions pour l'empêcher de nuire, c'est de croire que l'aristocratie ou l'élite sont constituées par une bande d'exploiteurs, d'usurpateurs et d'accapareurs; c'est de supposer que le peuple a toujours raison et voit plus clair que ceux qui le gouvernent. Ces constructeurs ont peur de l'autorité; en d'autres termes, ils ont peur de la solidité et de la stabilité. Leurs constructions seront toujours branlantes et s'écrouleront vite. Ceux qui en tracent le plan mal équilibré ont la tête un peu trop montée par le vin révolutionnaire.

\* \* \*

Ici encore, l'histoire et l'Eglise sont d'accord, pour nous enseigner la sagesse bienfaisante, celle qui donne la vraie règle de conduite et trouve la vraie solution des difficultés du présent comme de celles du passé. Et la leçon de l'Eglise qui a émancipé les esclaves sans faire de grèves ni de révolutions, qui n'a jamais excité les pauvres contre les riches, a été de prêcher la justice et la charité et aux riches et aux pauvres, et aux maîtres et aux serviteurs. Elle s'est efforcée d'amener les uns et les autres à vivre en paix, et elle n'a jamais parlé, que nous sachions, ni de contrôle populaire ni de rien d'équivalent, comme elle n'a jamais parlé de souveraineté du peuple.

Elle n'a jamais oublié un instant dans toutes les difficultés qu'elle a eu à dirimer le précepte du Sauveur:

Cherchez et établissez d'abord le royaume de Dieu, le règne de la loi divine. Toutes les autres améliorations en découleront.

Sans doute l'Eglise a prêché, favorisé et même parfois imposé, jusqu'à un certain point, l'entente, la coopération entre les divers éléments sociaux. Les corporations anciennes en sont un exemple instructif, avec leurs avantages et même avec leurs défauts. Mais jamais cette coopération n'a pris la forme ni l'esprit d'un contrôle populaire ni encore moins d'une lutte des classes. L'Eglise n'a cessé de rappeler que rien de satisfaisant ni de solide ne peut être établi sans l'acceptation respectueuse et obéissante de la loi de Dieu, et Léon XIII, parlant des corporations ouvrières à organiser, n'a pas craint d'écrire dans sa grande encyclique *Rerum novarum*: "Il est évident qu'il faut viser avant tout à l'objet principal, qui est le perfectionnement moral et religieux. C'est surtout cette fin qui doit régler toute l'économie de ces sociétés; autrement elles dégèneraient bien vite et tomberaient, ou peu s'en faut, au rang des sociétés où la religion ne tient aucune place."

Or ce perfectionnement moral et religieux suppose et demande la charité. La justice seule est sujette à bien des contestations acrimonieuses et violentes, où s'égare facilement, ou le voit tous les jours, le sens du droit et de la vérité. Les exigences de la justice, mesurées par le désir naturel du bien-être et du gain, versent bien facilement dans l'exagération, dans des objurgations si pressantes qu'elles deviennent vite blessantes. Sans la religion, qui précise les droits de la justice et renouvelle sans cesse le baume adoucissant de la charité, les réclamations mutuelles du capital et du travail tournent vite, surtout de nos jours, à la lutte violente dans les paroles et dans les actes. Il en est ainsi parfois même entre catholiques faisant profession de leur foi. A combien plus forte raison en sera-t-il ainsi entre ceux dont les réclamations passionnés ne sont pas contenues par les convictions de la foi et le sentiment de la charité.

\* \* \*

Toutes ces vérités, dira quelqu'un, sont connues, et on ne nous apprend rien en les redisant.—Il se peut que ces vérités soient bien connues, mais ce qui est bien certain c'est qu'elles sont mises alors en oubli, et qu'on n'en tient guère compte dans les projets de reconstruction sociale ou économique, dont on parle pourtant assez abondamment.

Si ces vérités sont si bien connues comme étant les conditions premières, fondamentales de toute reconstruction solide, pourquoi donc n'exercent-elles pas leur nécessaire influence? Ne serait-ce pas que ceux qui prétendent les connaître n'en ont qu'une idée vague, légère, superficielle, qui n'est pas arrivée à se changer en conviction, et qui reste nulle comme persuasion dans leur conduite pratique?

Pour juger de la connaissance réelle ou nulle que

l'on a de ces idées fondamentales, il faudrait assister aux réunions et des ouvriers et des patrons, aux entretiens des sociologues et des hommes politiques. On peut s'en former une idée en lisant dans notre catholique province les journaux et les revues qui parlent de reconstruction, en écoutant les orateurs qui nous exposent leur idéal et leurs plans sur ce sujet.

Même aux plus optimistes cette observation ne sera pas très encourageante.

Il faut donc répéter les vérités nécessaires. La plus grande charité que l'on puisse faire aux hommes, c'est de leur distribuer, sans se lasser ni se décourager, la vérité. Ils en ont tant besoin.

J. A. LANDER.

## LETTRE DE FRANCE

# LA SITUATION LEGALE DE L'ÉGLISE EN FRANCE

Paris, 2 mars 1919.

IL y a huit jours, les cardinaux et les archevêques français se sont réunis à Paris. Fort peu de détails ont été fournis au public sur cette réunion évidemment importante. Quelques indices donnent lieu de croire qu'elle avait surtout pour but de préparer la solution d'un très grave problème : la situation légale ou selon le langage juridique, "le statut légal" de l'Église en France.

Car, chose vraiment curieuse, cette situation a besoin d'être réglée à nouveau et même de fond en comble. Fait plus curieux encore : personne ne saurait définir quel est aujourd'hui le régime légal de l'Église, du clergé, des paroisses, des édifices religieux communaux. Enfin, et voilà bien la merveille, merveille à rebours, il n'existe plus de lois sur cet ensemble de choses si importantes ! Sans doute, il y a toujours une loi; celle qui a abrogé toutes les autres, celle qui s'appelle loi de séparation; mais elle n'a jamais été appliquée, du moins en ce qui concerne le régime légal de l'Église en France; et elle ne le sera qu'après avoir subi certaines modifications profondes, attendues depuis quatorze ans !

A notre époque, quatorze ans représentent un espace de temps considérable; et il semble que ce qui s'est accompli alors soit une vieille histoire, refoulée encore dans le lointain par ces quatre ou cinq années d'une terrible guerre qui occupe toute la place des pensées et des souvenirs.

Parler de la loi votée en 1905, cela donne un peu l'air de raconter des événements d'un autre âge. Mais l'étrange situation créée alors est, toute entière, très fautive et ne pourra pas durer indéfiniment. Puisqu'on devra y remédier un jour ou l'autre, et peut-être bientôt, il faut bien nous rappeler, et vos lecteurs, je pense, ne seront pas fâchés que je les leur rappelle, les circonstances qui l'ont produite.

Vraiment, ces circonstances ne sont pas banales. Elles nous montrent déconcertés et paralysés par un obstacle invincible beaucoup d'hommes habiles et audacieux qui se croyaient parfaitement sûrs de n'avoir à redouter aucun échec ni même aucun embarras.

La loi votée en 1905 a prononcé l'abolition du traité jadis passé avec le Saint-Siège (le Concordat) et la suppression du budget des cultes. Abolir, supprimer, voilà une besogne ordinairement facile. Elle le fut même dans ce cas là, qui pourtant était fort grave. Mais supprimer ne saurait suffire; d'autant plus que, suivant une ancienne et profonde maxime, on ne supprime vraiment que ce qu'on remplace. Il fallait remplacer l'organisation abolie.

Par exemple, quelles mesures établir en ce qui concerne l'usage des églises? Ces églises construites autrefois, pendant que l'État était chrétien et souvent construites avec son concours ou avec celui des communes, ont fini (peu à peu; et il y a surtout une soixantaine d'années) par être considérées comme la propriété de l'État et des communes. Auparavant, et pendant des siècles, c'étaient les *Fabriques* qui avaient la propriété des églises. Ayant mis la main sur les Sanctuaires, État et communes les livrent au clergé et aux fidèles pour les pratiques des cultes.

Ce régime pouvait être appliqué sans trop d'inconvénients, aussi longtemps que l'État et les communes avaient affaire à un clergé et à des fidèles nécessairement en communion avec les Evêques et avec le Pape.

Mais en 1905, tout est changé. Le gouvernement et l'administration ne connaissent plus rien de la hiérarchie ni de l'organisation religieuse. Aux yeux de l'État et des communes, il n'y a plus ni Pape, ni évêques, ni curés, ni paroisses !

Sous quelle forme les citoyens catholiques, feront-ils donc valoir leurs droits? Ils se grouperont en associations culturelles, simplement civiles, comme des associations d'art ou de métier. Et le curé, soit comme président, soit comme membre d'une telle association obtiendra, à ce titre, l'usage de l'église jadis paroissiale. L'association pourra aussi recueillir les ressources nécessaires pour l'exercice et pour la dignité du culte.

Au premier abord, beaucoup d'indifférents bien intentionnés, et même quelques catholiques sincères, ont pu croire que la combinaison que je viens d'indiquer (en abrégé) avait un caractère équitable et pratique.

Mais, en réalité, le plan des associations culturel-

les était suggéré pour le désir de fausser ou même de briser la hiérarchie religieuse.

Remarquez que les promoteurs de la séparation affectaient de décider du sort de l'Eglise en France sans tenir aucun compte des règles religieuses propres à cette Eglise. La loi de 1905 ne contient pas le mot "Evêque", ( pas plus d'ailleurs que les mots "curé" ou "Pape".) Les promoteurs de la séparation avaient pris un soin à la fois farouche et ingénieux, bref le plus grand soin, pour écarter ces mots-là du texte législatif. On employait des périphrases compliquées ou des distinctions subtiles. Par exemple, pour désigner l'autorité exercée par l'Evêque sur le curé, on disait : "les règles d'organisation générale du culte". On ne disait point "Curé", mais "ministre du culte", parce que c'est le terme en usage parmi les protestants et parceque, ainsi, la loi n'employait pas une expression particulière aux catholiques.

Mais, en certains cas, il n'y a pas d'ingéniosité qui tienne ou qui suffise. Cet obstiné désir d'employer dans la loi, là où il ne s'agissait que des catholiques, un terme commun aux catholiques et aux protestants révélait une illusion dangereuse, ou bien une arrière-pensée perfide. Nos amis firent remarquer qu'il pouvait se former dans la même commune deux associations culturelles rivales, dont l'une, naturellement, représenterait la révolte contre l'autorité légitime. Il y a parfois, ça et là, quelque prêtre dévoyé occupé à monter une cabale contre l'Evêque qui a dû le blâmer ou l'interdire. Est-ce que les prêtres indignes allaient pouvoir, eux aussi, former des associations culturelles avec la complicité de faux catholiques et se faire parfois attribuer l'usage de l'église, au détriment des catholiques véritables?—On répondait à nos amis :—Il ne s'agit pas de cela. Vous exagérez. Les tribunaux—décideront en conformité avec "les règles d'organisation générale du culte"—Mais les règles, en pareils cas, se réduisent à la communion avec l'Evêque.

Les seules associations culturelles que nous puissions admettre sont celles où le ministre du culte sera en communion avec l'Evêque.—Soit. Vous pouvez y compter—Alors, dites-le dans la loi. — Non, car il faudrait y introduire le mot "Evêque", que la loi ne connaît pas.—Mais nous ne voulons pas risquer de voir des églises catholiques livrées à des prêtres révoltés, ou à des ministres protestants, ou à des pontifes francs-maçons, (comme l'avaient demandé certains personages) — Le Conseil d'Etat y mettra bon ordre. — Le Conseil d'Etat... c'est une juridiction administrative et politique, qui ne suffit pas à garantir les droits des âmes...

Ainsi se poursuivit longtemps la discussion, éveillant de plus en plus la défiance. Puis vint la décision de Rome, qui repoussait la loi, c'est-à-dire défendait aux catholiques d'organiser les dangereuses et perfides associations culturelles.

Stupéfaits, le parti radical et le gouvernement

se vengèrent par la confiscation de tout ce qui appartenait aux anciens diocèses; environ 700 millions.

Sans hésiter, les catholiques et nos admirables prêtres se conformèrent à la décision pontificale, dont la sagesse devint, de jour en jour, plus évidente.

Donc, la loi de séparation n'est pas appliquée, sauf dans sa partie destructive.

Donc, il n'y a pas de loi sur la situation de l'Eglise en France; et cela depuis quatorze ans !

Un état de choses si déplorable et si invraisemblable ne peut pas se prolonger d'une manière indéfinie. Même parmi nos adversaires irréductibles, les hommes sérieux s'en rendent compte. On songe à corriger la loi qui n'a jamais été appliquée. Peut-être sera-ce plus sûr et plus court d'en faire une nouvelle. En tout cas, nos Evêques sont prêts à favoriser tout effort raisonnable et sincère.

EUGÈNE TAVERNIER.

## QUINZAINE LITURGIQUE

*Mercredi, 16 avril.*—Mercredi saint.

Nous approchons de l'accomplissement des plus grands mystères. Dès aujourd'hui toutes nos pensées doivent être à la Passion de Notre Seigneur dont le récit nous sera lu tel qu'écrivit par saint Luc. C'est aujourd'hui que Judas fixe avec les princes des prêtres le prix de la Victime dont le sacrifice doit nous sauver, et arrête les conditions où s'accomplira sa trahison.

C'est dans l'anéantissement de ce sacrifice que Jésus va être investi de sa souveraine puissance. Ecoutons la leçon de l'introït de la messe:

*Qu'au nom de Jésus tout genoux fléchisse, au ciel, sur la terre et dans les enfers; parce que le Seigneur s'est fait obéissant jusqu'à la mort, et jusqu'à la mort de la croix; c'est pour cela que le Seigneur Jésus-Christ est dans la gloire de Dieu le Père.—Seigneur, exaucez ma prière, et que mon cri monte jusqu'à vous.*

Mais la mort du Sauveur n'est pas seulement pour lui une cause de glorification; elle l'est aussi pour nous. Et l'Eglise le demande dans la collecte.

*O Dieu, qui avez voulu que votre Fils souffrit pour nous le supplice de la Croix, afin de nous délivrer de la puissance de l'ennemi; accordez à vos serviteurs la grâce d'avoir part à sa résurrection. Par le même Jésus-Christ notre Seigneur.*

Et les deux épîtres de cette messe prises du prophète Isaïe célèbrent l'une la puissance de Jésus et l'autre ses humiliations. "Le Seigneur a mis sur lui l'iniquité de nous tous. Il a été sacrifié parce que lui-même l'a voulu, et il n'a pas ouvert la bouche. Il sera mené à la mort comme une brebis; il demeurera dans le silence sans ouvrir la bouche, semblable à l'agneau devant celui

qui le tond. Il a été enlevé au milieu des douleurs, après avoir été jugé. Qui racontera sa génération? Il a été retranché de la terre des vivants; je l'ai frappé à cause des crimes de mon peuple.... Mon serviteur est juste, et par l'enseignement de sa doctrine il rendra justes un grand nombre d'hommes, et il prendra sur lui-même leurs iniquités: c'est pourquoi je lui donnerai pour partage une multitude de disciples; il vaincra ses puissants ennemis et distribuera leurs dépouilles, parce qu'il a livré son âme à la mort, été mis au nombre des scélérats, porté les péchés de tous, et prié pour les transgresseurs de la loi."

C'est ainsi que le grand prophète a vu et décrit, des siècles à l'avance, le sacrifice de l'Homme-Dieu et ses effets.

#### LES TÉNÈBRES

On appelle Ténèbres l'office des Matines et des Laudes des trois grands jours de la Semaine Sainte. Ce nom leur vient non seulement de ce que ces offices sont ordinairement des offices de nuit, et qu'on les finit lorsque le jour a pris fin, mais aussi du rite particulier de l'extinction successive des cierges dont ils sont accompagnés. Donnons l'explication de ce rite mystérieux d'après Dom Guéranger, dont le volume consacré à la Passion et à la Semaine Sainte est plein des plus touchants et des plus sublimes enseignements.

"Nous sommes, dit l'auteur de l'Année liturgique, dans les jours où la gloire du Fils de Dieu est éclipsée sous les ignominies de sa Passion. Il était "la lumière du monde", puissant en œuvres et en paroles, accueilli naguère par les acclamations de tout un peuple; maintenant le voilà déchu de toutes ses grandeurs, "l'homme de douleurs, un lépreux", dit Isaïe; "un ver de terre, et non un homme", dit le Roi-Prophète; "un sujet de scandale pour ses disciples", dit-il lui-même. Chacun s'éloigne de lui: Pierre même nie l'avoir connu. Cet abandon, cette défection presque générale sont figurés par l'extinction successive des cierges sur le chandelier triangulaire, même jusque sur l'autel. Cependant la lumière méconnu de notre Christ n'est pas éteinte, quoiqu'elle ne lance plus ses feux, et que les ombres se soient épaissies autour d'elle. On pose un moment le cierge mystérieux sur l'autel. Il est là comme le Rédempteur sur le Calvaire, où il souffre et meurt. Pour exprimer la sépulture de Jésus, on cache le cierge derrière l'autel; sa lumière ne paraît plus. Alors un bruit confus se fait entendre dans le sanctuaire, que l'absence de ce dernier flambeau a plongé dans l'obscurité. Ce bruit, joint aux ténèbres, exprime les convulsions de la nature, au moment où le Sauveur ayant expiré sur la Croix, la terre trembla, les rochers se fendirent, les sépulcres furent ouverts. Mais tout à coup le cierge reparait sans avoir rien perdu de sa lumière; le bruit cesse, et chacun rend hommage au vainqueur de la mort"

L'espace nous manque pour signaler ici en détail la beauté de ces offices, des antiennes, des psaumes, des Lamentations et des autres leçons, des réponses. Tous les chrétiens qui n'en sont pas sérieusement empêchés devraient assister à ces offices comme à tous les autres de la Semaine Sainte. Le dédain dont trop de chrétiens font preuve à l'égard de ces offices, n'est pas seulement le signe de l'affaiblissement de leur piété et de leur foi, il est le signe de l'affaiblissement de leur intelligence et de toute leur âme.

Jeudi, 17 avril.—Jeudi saint.

Le nom officiel de ce jour au calendrier de l'Eglise est *La Cène du Seigneur—In Cæna Domini*. Et c'est pour rappeler l'institution de la Sainte Eucharistie que l'Eglise met de côté ses vêtements de deuil pour célébrer la messe solennelle de ce jour, où elle chante l'hymne de la gloire divine et de sa reconnaissance le *Gloria*.

Dans les églises ordinaires comme dans les cathédrales, cette messe est suivie de la procession conduisant au reposoir l'Hostie Sainte qui sera consommée le lendemain.

Et cette procession est suivie du dépouillement des autels, dont le "rite lugubre annonce que le Sacrifice est suspendu."

Dans les cathédrales, l'Evêque qui célèbre la messe du Jeudi saint y fait aussi la bénédiction solennelle des Saintes Huiles, dont l'Eglise a besoin pour les sacrements de Baptême, de Confirmation, d'Ordre et d'Extrême-Onction.

Cette longue cérémonie, dont les rites, les prières et les chants sont si beaux et si instructifs, est une des plus solennelles de notre sainte liturgie. La belle hymne que l'on chante à la procession des Saintes Huiles, et dont la mélodie est si majestueuse, avec son refrain acclamant le divin Rédempteur, est de saint Venance Fortunat.

Après les Vêpres et le dépouillement des autels on procède ensuite, dans les cathédrales, à la cérémonie touchante du lavement des pieds. Ce rite n'est pas beau seulement par le fait divin qu'il rappelle, d'après l'Evangile que l'on chante au début de cette cérémonie, mais aussi par les antiennes que l'on y chante. Elles disent magnifiquement et le précepte et la louange de la charité, le *mandatum novum*, le commandement nouveau, qui doit remplir toute la vie chrétienne.

Vendredi, 18 avril.—Vendredi saint.

Aucun chrétien n'échappe à l'émotion de ce jour.

Les offices de l'Eglise sont ce matin d'une majesté et aussi d'une désolation telle que les plus indifférents eux-mêmes en sont remués. Comme furent remués les morts qui sortirent de leurs tombeaux, les pierres qui se fendirent et le grand voile du Temple qui se déchira, au jour du premier vendredi saint.

La couleur noire des ornements sacerdotaux; l'autel dépouillée et sans lumière; la prostration silencieuse du prêtre au pied de l'autel; la désolation des chants et des lectures qui précèdent la lecture ou le chant de la Passion; la longue série de prières solennelles qui la suivent et par lesquelles l'Eglise demande au Rédempteur d'étendre sa médiation miséricordieuse sur tous les hommes en y comprenant expressément les schismatiques, les hérétiques, les juifs et les païens; le dévoilement de la Croix avec ses chants si impressionnants; l'adoration de la Croix par le Clergé et par les fidèles au chant si touchant des *Improperia* ou reproches du Christ à son peuple qui sont suivis, pendant cette même adoration par le peuple, de l'hymne *Crux fidelis*, composée par Mamert Claudien; tout est empreint dans cet office d'une majesté inaccoutumée qui parle profondément à l'âme restée ou redevenant chrétienne.

La "messe des présanctifiés", précédée de la procession qui rapporte du reposoir la sainte Hostie, consacrée la veille, au chant du *Vexilla Regis*, avec ses rites abrégés et comme précipités, laisse elle aussi une impression désolée de tristesse et d'abandon, qui n'est plus consolée par les adorations au reposoir. Tout parle avec une singulière éloquence de la mort de l'Homme-Dieu.

"Fils adorable du Père, nous vous adorons expiré sur le bois de votre sacrifice. Votre mort si amère nous a rendu la vie. Nos frappons nos poitrines, à l'exemple de ces juifs qui avaient attendu votre dernier soupir, et qui rentrent dans la ville émus de componction. Nous confessons que ce sont nos péchés qui vous ont arraché violemment la vie; daignez recevoir nos humbles actions de grâces pour l'amour que vous nous avez témoigné jusqu'à la fin. Vous nous avez aimés en Dieu, désormais c'est à nous de vous servir comme rachetés par votre sang. Nous sommes en votre possession, et vous êtes notre Seigneur". (Dom Guéranger).

Samedi, 19 avril.—Samedi saint.

Pour comprendre l'office de ce jour, il faut savoir et se rappeler que tout cet office se célébrait autrefois, jusqu'au onzième siècle, dans la nuit du samedi saint au dimanche de Pâques. On le commençait le soir et il se terminait vers minuit. Ainsi s'explique la joie anticipée de cet office du samedi saint, dans plusieurs de ses parties et surtout dans la messe qui le finit avec les vêpres très brèves, jointes ce jour là à la messe. Il faut savoir aussi que cet office comprenait autrefois le baptême des catéchumènes que l'on administrait solennellement après la bénédiction ou consécration des Fonts baptismaux.

Cette office débute, comme chacun sait, par la bénédiction du feu nouveau et de l'encens. Suivant une tradition vénérable et si belle dans son symbolisme, ce feu est tiré de la pierre par le choc du fer. Cette pierre figure le Christ que le fer de la Passion a brisé

et qui devient la lumière du monde. C'est aussi de la pierre de son tombeau qu'est sorti le Christ ressuscité resplendissant de lumière. Les grains d'encens bénits après le feu nouveau, rappellent les parfums que les saintes femmes apportèrent au tombeau du Sauveur; ils sont destinés à être incorporés au cierge pascal qui doit représenter le Christ.

Écoutons les prières si belles, si poétiques de cette bénédiction du feu nouveau et des grains d'encens:

\* \* \*

O Dieu qui, par votre Fils, la pierre angulaire, avez allumé en vos fidèles le feu de votre charité, sanctifiez ce feu nouveau que nous avons tiré de la pierre pour servir à nos usages; et accordez-nous, durant ces fêtes pascales, d'être enflammés du désir des biens célestes, de telle sorte que nous puissions, par la pureté de nos cœurs, arriver à cette fête éternelle où nous jouirons d'une lumière qui ne s'éteindra jamais.

Seigneur Dieu, Père tout puissant, lumière éternelle et créateur de toute lumière, bénissez celle-ci, à laquelle vous avez donné le principe de la bénédiction, en éclairant le monde entier. Faites-en naître un feu qui nous chauffe et nous éclaire de votre clarté; de même que vous avez conduit Moïse par votre flambeau, lorsqu'il sortait d'Egypte, daignez aussi illuminer nos cœurs et nos esprits, afin que nous méritions d'arriver à la vie et à la lumière éternelle.

Seigneur saint, Père tout puissant, Dieu éternel, nous bénissons ce feu en votre nom, et en celui de votre Fils unique, notre Dieu et Seigneur Jésus-Christ, et du Saint-Esprit; daignez y coopérer avec nous, aidez-nous à repousser les traits enflammés de l'ennemi, et éclairez-nous de la grâce céleste.

Répandez, s'il vous plaît, Dieu tout-puissant, sur cet encens, une effusion abondante de vos bénédictions; allumez vous-même cette lumière qui doit nous éclairer, vous qui êtes le régénérateur invisible: afin que le Sacrifice que l'on vous prépare pour cette nuit soit illuminé de vos feux mystérieux, et qu'en tout lieu où l'on portera quelque chose de ce que nous bénissons ici, les artifices et la malice du diable en soient expulsés, et que la puissance de votre divine Majesté y réside et y triomphe.\* Par Jésus-Christ notre Seigneur.

\* \* \*

La bénédiction finie, le feu nouveau est introduit dans l'église et le prêtre en allume successivement chacune des branches du cierge triangulaire, figure de la Sainte Trinité, et les montre au peuple en fléchissant les genoux avec l'assistance: pour adorer successivement la divinité du Père, la divinité de Fils et la divinité du Saint-Esprit.

Le feu nouveau a ainsi servi à glorifier la Sainte Trinité et il va servir ensuite à glorifier l'Homme-Dieu, figuré par le cierge pascal dont la bénédiction

va se faire au chant de la proclamation joyeuse de la Pâque.

Ce chant solennel de l'*Exultet*, dont la mélodie est si belle et dont les paroles non moins magnifiques sont attribuées, mais d'une façon incertaine, au génie du grand saint Augustin, constitue un chef-d'œuvre dans notre liturgie si riche en beautés variées. C'est une ode de triomphe du plus noble et du plus sincère enthousiasme.

\* \* \*

Lorsque le cierge pascal est béni et allumé pour éclairer toute l'église et tout l'assistance, l'Eglise va employer une partie de cette veille solennelle en lisant aux fidèles et aux catéchumènes douze grandes leçons prises de l'Ancien Testament, entrecoupées de prières, d'oraisons, et de traits chantés.

Ce n'est qu'après ces lectures, ces chants et ces prières destinés à instruire et à édifier ses enfants en rendant ses hommages à Dieu et au Sauveur, qu'elle se rendra aux fonts baptismaux pour en faire la bénédiction et conférer le baptême, s'il y a lieu, aux nouveaux chrétiens qu'elle a préparés à cette grande faveur.

Cette bénédiction chantée est très longue et aussi fort belle dans les paroles et les cérémonies qui l'accomplissent.

Lorsqu'elle est terminée le célébrant et le clergé reviennent au sanctuaire en chantant les litanies des Saints qui achèvent de préparer au saint sacrifice de la messe qui suit, et qui est célébré aujourd'hui comme autrefois, dans la première irradiation de la joie triomphale de Pâques. Les ornements sont ceux des fêtes, les cloches et les orgues retrouvent leurs joyeuses harmonies, les âmes s'ouvrent à la joie de la réconciliation avec Dieu et du triomphe de la Résurrection qui commence. Les chants de joie retentissent aux cœurs et sur les lèvres avec les joyeux alléluias.

\* \* \*

Voici la belle oraison de cette messe :

*O Dieu, qui illuminez cette nuit sacrée des splendeurs de la Résurrection du Seigneur conservez dans ces nouveaux enfants de votre famille l'Esprit d'adoption que vous leur avez donné; afin que renouvelés de corps et d'esprit, ils vous servent dans la pureté. Par le même Jésus-Christ notre Seigneur.*

La messe se célèbre comme à l'ordinaire, moins certaines légères particularités; les fidèles sont admis à la communion et le chant des Vêpres s'ajoute à l'action de grâces de la messe dont les vêpres font partie en ce jour.

*Dimanche, 20 avril.—Le saint jour de Pâques.*

*C'est le jour que le Seigneur a fait; passons-le dans des transports de joie.*

De ce jour aussi il est vrai de dire que l'émotion de joie profonde qu'il apporte à toute âme chrétienne est universelle. Chacun sent que ce triomphe du Rédempteur sur la mort est quelque chose de grand pour chacun de nous. Pâques est une de ces fêtes où notre affiliation divine nous devient comme plus sensible. Ce n'est pas pour rien, au regard de nos sentiments les plus intimes, que la Résurrection est la confirmation triomphante de toute notre foi. Notre joie elle-même nous en rend un témoignage qui est comme la splendeur plus sensible de notre croyance.

Ainsi si les paroles de l'introït sont celles du Christ à son Père, la joie reconnaissante qu'elles expriment est aussi la nôtre.

*Je suis ressuscité, et me voici encore avec vous, alleluia: vous avez étendu votre main sur moi, alleluia: votre sagesse s'est montrée admirable. Alleluia, alleluia. —Vous m'avez éprouvé, Seigneur, et vous m'avez pénétré; mon repos et mon lever vous ont été connus.*

Voici l'oraison de ce jour :

*O Dieu qui, en ce jour, par votre Fils unique vainqueur de la mort, nous avez ouvert la voie de l'éternité, secondez par votre secours les vœux que vous nous inspirez en nous prévenant par votre grâce. Par le même Jésus-Christ notre Seigneur.*

L'Eglise chante en ce jour et redira toute la semaine la séquence si belle: *Victimæ paschali laudes*, "une œuvre lyrique dans laquelle respire le plus vif enthousiasme envers le Rédempteur sortant du tombeau." On ignore qui en est l'auteur. Voici la belle traduction paraphrasée qu'en a donnée M. Montier:

*A cette Victime Pascale  
Immolée autrefois pour nous,  
Immolons en mesure égale  
Chrétiens, des hymnes très doux.*

*C'est l'agneau très blanc qui rachète  
Les brebis: le Père y consent.  
Amnistie aux pécheurs complète  
Pour l'amour du Christ innocent.*

*On a vu la Mort et la Vie  
Lutter en duel émouvant:  
Sa vie à la mort asservie,  
Le Chef de la Vie est vivant!*

*Dites-nous, s'il vous plaît, Marie,  
Qui portez des parfums en main  
Et marchez, l'âme refleurie,  
Qu'avez-vous vu dans le chemin?*

*J'ai vu le sépulcre du Maître;  
Mais le Maître l'avait quitté:  
Oui, j'ai vu sa gloire renaître.  
J'ai vu le Christ ressuscité.*

*J'ai vu ses témoins angéliques  
Terribles, lumineux, charmants;  
J'ai vu comme seules reliques  
Son suaire et ses vêtements.*

*La pierre était en vain scellée.  
Mon espoir est ressuscité.  
Il vous précède en Galilée  
Le Christ est vivant, exalté.*

*Oui, nous savons du Christ lui-même  
Qu'il est ressuscité des morts.  
Pitié pour nous, au jour suprême,  
Roi vainqueur, fort entre les forts ?*

Donnons ici aujourd'hui la traduction de l'Evangile de la Résurrection manifestée, emprunté par l'Eglise à saint Marc.

*En ce temps-là Marie-Madeleine, et Marie mère de Jacques et Salomé, achetèrent des parfums pour venir embaumer Jésus. Et de grand matin, le jour d'après le sabbat, elles arrivèrent au sépulcre, le soleil étant déjà levé. Et elles disaient entre elles: Qui nous ôtera la pierre de devant le sépulcre? Et ayant regardé, elles virent que la pierre avait été roulée. Or cette pierre était très grande. Et étant entrées dans le sépulcre, elles virent un jeune homme assis à droite, et couvert d'une robe blanche; et elles furent saisies de frayeur. Il leur dit: Ne craignez point; vous cherchez Jésus de Nazareth qui a été crucifié: il est ressuscité: il n'est point ici; voici le lieu où ils l'avaient mis. Mais allez, dites à ses disciples et à Pierre qu'il va vous précéder en Galilée; là, vous le verrez, comme il vous l'avait dit.*

Toute la semaine de Pâques, à la messe propre de chaque jour, suivront les récits des apparitions de Jésus ressuscité d'après les autres Evangélistes.

*Lundi, 21 avril.—Lundi de Pâques.*

L'Eglise nous fait lire aujourd'hui, en ce second jour de Pâques, qui reste de première classe et qui était autrefois fête d'obligation, le récit de l'apparition aux disciples d'Eummaüs. Et voici l'oraison de la messe :

*O Dieu qui, dans la solennité pascale, avez donné au monde le remède dont il avait besoin, daignez répandre le don céleste sur votre peuple; afin qu'il mérite d'arriver à la liberté parfaite, et qu'il s'avance toujours plus vers la vie éternelle. Par Jésus-Christ notre Seigneur.*

*Mardi, 22 avril.—Mardi de Pâques.*

Fête de première classe et autrefois d'obligation, comme hier. L'Evangile selon saint Luc raconte l'apparition du Sauveur à tous les disciples réunis. Il les rassure, leur montre ses pieds et ses mains, mange en leur présence et leur explique les Ecritures en leur ouvrant l'intelligence pour les comprendre.

Voici la collecte :

*O Dieu, qui renouvez sans cesse votre Eglise dans de nouveaux enfants; faites, s'il vous plaît, que vos serviteurs expriment constamment dans leur vie le mystère de résurrection qu'ils ont reçu par la foi. Par Jésus-Christ notre Seigneur.*

*Mercredi, 23 avril.—De l'octave.*

*O Dieu qui, chaque année, nous accordez les joies de la résurrection du Seigneur; faites, dans votre bonté, que ces fêtes que nous célébrons dans le temps nous servent pour arriver aux félicités éternelles. Par le même Jésus-Christ notre Seigneur.*

Et l'Evangile est celui de la touchante apparition aux Apôtres sur le rivage de la mer de Tibériade, avec la pêche miraculeuse.

*Jeudi, 24 avril.—De l'octave.*

C'est l'apparition à Marie Madeleine qui le prend pour le jardinier et qui ne le reconnaît qu'à l'appel de son nom, que nous lisons aujourd'hui dans l'Evangile. Et voici l'oraison de l'Eglise :

*O Dieu, qui avez réuni les nations diverses dans la confession de votre Nom; faites que ceux qui sont nés de nouveau dans la fontaine du baptême n'aient qu'une même foi dans leurs esprits, et qu'une même piété dans leurs œuvres. Par Jésus-Christ notre Seigneur.*

*Vendredi, 25 avril.—De l'octave.*

Dieu tout-puissant et éternel, qui par le mystère de la Pâque avez formé un pacte de réconciliation avec l'humanité; accordez-nous de reproduire dans nos actions les vérités qui nous professions en cette fête. Par Jésus-Christ notre Seigneur.

L'Evangile nous fait entendre aujourd'hui les immortelles paroles du Sauveur ressuscité aux Apôtres sur une montagne de la Galilée: *Toute puissance m'a été donnée au ciel et sur la terre: allez donc et instruisez toutes les nations, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, leur enseignant à garder tout ce que je vous ai commandé. Et voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation du monde.*

*Samedi, 26 avril.—De l'octave.*

*Faites, s'il vous plaît, Dieu tout-puissant, que nous qui avons célébré religieusement ces fêtes de la Pâque, nous méritions d'arriver par elles aux joies de l'éternité. Par Jésus-Christ notre Seigneur.*

*Dimanche, 27 avril.—Dimanche de Quasimodo.*

Ce dimanche de l'octave de Pâques est de première classe. Nous y entendons le récit de la grande apparition aux Apôtres réunis et de la conviction apportée à l'incrédulité de saint Thomas.

Redisons la prière brève, mais si substantielle de l'Eglise :

*Faites, s'il vous plaît, ô Dieu tout puissant, qu'ayant achevé la célébration des fêtes pascales, nous en retenions l'esprit dans nos habitudes et dans notre vie.*

*Lundi, 29 avril.*—S. Marc, évangéliste.

L'auteur du deuxième Evangile fut le disciple de saint Pierre, et c'est à la demande du chef des Apôtres, presque sous sa dictée et certainement sous sa direction et avec son approbation, qu'il écrivit son Evangile. Saint Marc fut évêque d'Alexandrie où sa science et la sainteté de sa vie contribuèrent à la fondation de cette Eglise florissante. Il mourut la neuvième année du règne de Néron, à Alexandrie, où ses reliques reposèrent plusieurs siècles. Elles furent plus tard apportées à Venise et sont le plus précieux trésor de la basilique élevée en son honneur et qui porte son nom.

On fait aussi mémoire en ce jour de saint Paul de la Croix, fondateur de l'ordre des Passionnistes, et de saint Vital, martyr, père des illustres martyrs Gervais et Protais. S. Vital, qui était militaire, fut mis à mort pour la foi, pendant la persécution de Néron, à Ravenne.

*Mardi, 29 avril.*—Saint Pierre Martyr.

Après avoir noté la très grande popularité dont furent entourés, au treizième siècle, le martyr et la mémoire de saint Pierre martyr, Dom Guéranger en donne ainsi la raison : "C'est que Pierre avait succombé en travaillant à la défense de la foi, et les peuples n'avaient alors rien de plus cher que la foi. Pierre avait reçu la charge de rechercher les hérétiques manichéens, qui depuis longtemps infectaient le Milanais de leurs doctrines perverses et de leurs mœurs aussi odieuses que leurs doctrines. Sa fermeté, son intégrité dans l'accomplissement d'une telle mission, la désignaient à la haine des Patarins; et lorsqu'il tom-

ba victime de son noble courage, un cri d'admiration et de reconnaissance s'éleva dans la chrétienté."

S. Pierre Martyr était né à Vérone, de parents entachés de manichéisme, contre lesquels il sut maintenir et défendre sa foi. Il entra très jeune dans l'Ordre de saint Dominique à Bologne, et se fit remarquer par son zèle et sa puissance à confondre les hérétiques. Il exerçait la charge d'Inquisiteur lorsqu'il fut assassiné en haine évidente de la foi, en l'année 1252. Il fut canonisé l'année suivante, par le pape Innocent IV, déjà illustre par un grand nombre de miracles.

*Jedu, 30 avril.*—Sainte Catherine de Sienne.

La vie de cette sainte tertiaire dominicaine est une des plus extraordinaires que nous fassent lire les annales, pourtant si riches, de la sainteté.

Par les merveilles de grâces extraordinaires dont elle fut comblée, par les révélations et les enseignements que nous ont transmis ses écrits, par les missions publiques qu'elle eut à remplir auprès des Papes et pour la cause de l'Eglise, par sa science infuse et par ses stigmates, par son influence dans l'Eglise dont elle fut un puissant support en ces jours de tempêtes, cette merveilleuse vierge de Sienne, morte à trente-trois ans, en l'an 1380, que Rome vénère comme sa patronne et dont elle garde précieusement les reliques, reste entourée d'une auréole à nulle autre pareille dans la vénération de son peuple et de tous ceux qui connaissent un peu sa vie. Cette vie n'est pour ainsi dire qu'un miracle continué pendant trente ans. Elle est en tout cas un poème merveilleux, où le ciel et la terre unissent plusieurs de leurs plus ravissantes beautés.

L'ABBE J.-A. D'AMOURS.



## LE SENS DE LA NATURE



EN 1877, feu Hector Fabre écrivait: "Ce qui manque dans la plupart de nos ouvrages en prose, c'est précisément le sens vif et profond de la nature. Les écrivains européens déversent bien plus d'admiration sur leurs plus maigres côtes arrosés de quelque filet d'eau, que nous n'en accordons aux aspects les plus grandioses des campagnes de notre pays."

Ce reproche vieux de plus de quarante ans est-il encore mérité? Est-il possible que nous en particulier, qui habitons la région la plus accidentée, par conséquent la plus pittoresque de la Province, soyons à ce point insensibles aux merveilles que la nature a semées à pleines mains tout autour de nous, à l'incessante variété de cinéma que chaque saison, chaque jour, chaque heure même nous offrent si gratuitement? A Québec, ville bâtie autrement que toutes les autres, perchée sur un promontoire d'où la vue porte à vingt

milles à la ronde, où chaque balcon donne sur un parterre de montagnes, où chaque enfilade de rue encadre les plus jolis tableaux de paysage, où de chaque fenêtre on peut prévoir l'orage qui se prépare aux deux extrémités de l'immense hémisphère, suivre du regard la manœuvre des armées de nuages fonçant les unes sur les autres, assister en paisible spectateur aux furieuses chevauchées des Walkyries de l'air pourfendant l'espace de leurs épées fulgurantes; sur ce nid d'aigles, dis-je, il semble que tout le monde devrait être poète ou artiste.

A quoi peuvent bien rêver en effet, sinon à des chefs-d'œuvre d'esthétique, ces milliers de promeneurs qu'on voit accoudés, pensifs, sur la balustrade de nos terrasses aériennes, l'œil perdu au loin, comme dans une muette extase devant l'éternelle variation de teintes et de nuances du panorama qui se déroule

devant eux, vert tendre au printemps, vert sombre à l'été, l'or des moissons, le mauve des frondaisons d'automne, jusqu'à l'éclatante blancheur de nos plaines d'hiver, image de la pureté céleste? Pourquoi se taisent-ils? Pourquoi, les avarés, gardent-ils pour eux-mêmes ces chefs-d'œuvre? Leurs impressions se succèdent peut-être trop rapidement dans leur esprit pour que la parole puisse les suivre? Peut-être plutôt — avouons-le — sommes-nous blasés par une trop longue habitude de tant de beautés. A force de nous gaver de vues à vol d'oiseau, la nature nous aura gâtés. Nous avons perdu nos yeux de vingt ans, et nous préférons laisser aux frais déballés le charme de la nouveauté, le soin de se pâmer devant des spectacles qui pour nous sont de l'ordinaire de tous les jours, comme le pain et la soupe.

*Welcome, stranger!* Venez nous découvrir à nous-mêmes, nous apprendre comment exprimer ce que vous autres, poètes, appelez l'âme des choses. C'est ainsi que Louis Hémon, l'auteur de *Maria Chapdelaine*, est parti de France pour venir nous révéler l'âpre mélancolie de la forêt canadienne, la mystérieuse fascination qu'elle exerce sur le bûcheron comme la mer sur le matelot, l'étrange ambition du pauvre squatter: "faire de la terre"... pour les autres, son éternelle plainte de *misère*—mot familier qui sur ses lèvres s'écrit avec un fort accent aigu lorsqu'il le renote tristement tous les soirs, en dodelinant la tête, au coin du feu, et dont tout de même il chérit l'image au fond de son cœur.

Pas plus tard que l'autre jour, Tom Sheyhill, un brave soldat d'Australie retour de la grande guerre, poète en son pays, déclarait à un reporter, après quelques heures passées en cette ville, n'avoir nulle part encore rien vu de comparable à la beauté scénique de Québec. Il avait aperçu en passant le Cap Diamant piqué de ses myriades de feux électriques, sentinelle vigilante et muette aux bords du grand fleuve, et cette vision nocturne laissait dans son imagination une impression de féerie entrevue en rêve.

Le *Daily Telegraph*, qui rapporte cet incident, a lui-même parmi ses rédacteurs une de ces victimes de nos enchantements. Les lecteurs de ce journal ont souvent remarqué dans sa colonne éditoriale, entre deux articles politiques, de petits croquis à la plume tout à fait artistiques, évidemment dûs à une plume esthétique, fortement éprise de belle nature. Le dernier en date de ces écrits porte pour titre deux monosyllabes dont l'allitération fait tout de suite image. *Slow snow*: voilà qui peint bien, dans son laconisme anglais, l'une de ces chutes de neige épaisse et molle assez fréquentes à cette époque de l'année. Ce spectacle peut nous laisser froids (sans calembour), nous autres du terroir; il n'est pas ainsi de notre confrère du *Telegraph*. Une poésie douce et fascinatrice se dégage pour lui de ces myriades de flocons blancs "plus légers sous la brise que le plus moelleux duvet d'un jeune oiseau." Notons ici en passant que, pour

être la langue des affaires, l'anglais se prête beaucoup plus à la poésie qu'un vain peuple ne pense. Si vous êtes d'opinion contraire, lisez Taine; vous reviendrez vite de votre erreur. Précisément par l'imprécision de son vocabulaire, la littérature anglaise lance souvent la pensée dans le vague, produit ces effets de quadruple entente et de rêve perdu qui sont du domaine de la poésie. Quel monde d'énigmes dans le fameux *To be or not to be* de Hamlet!... Mais revenons à nos neiges. Voici, traduites de mon mieux, quelques-unes des jolies choses qu'elles ont dites à l'oreille de notre jeune ami du *Telegraph*:

"Il y a comme une caresse dans cette neige qui tombe, une folle gaieté dans ces flocons qui tourbillonnent, quelque chose de reposant dans ce ruissellement monotone et silencieux, de quoi en un mot réveiller le petit lutin romantique qui sommeille en tout homme, de même qu'un coup d'œil à travers les pages de Jules Verne suffit pour enflammer l'imagination des jeunes. Alors s'estompent les lignes et les reliefs du paysage ambiant; ils se fondent dans l'exquise imprécision du fusain sous les doigts exercés de l'artiste. Jamais le vieux Québec n'a mieux porté son nom de cité de Champlain, de Frontenac et de Montcalm que lorsque ses minarets et ses dômes, ses monuments et ses bastions s'irréalisent dans la grisaille d'un brouillard d'hiver, et que de la voûte immense des mains invisibles les saupoudrent de blanc, comme jadis on faisait pleuvoir des pétales de roses sur les tables de festin des empereurs de Rome; ce sont bien, en effet, des fleurs de neige qu'une poétesse canadienne chante ainsi dans ses vers:

So soft and so tender,  
Rose-round and leaf-slender.

"Vantez vos ciels d'azur du Midi, vos mers couleur d'ambre, vos îles verdoyantes, vos forêts tropicales: tout cela est bien pâle et sans vie devant le spectacle qu'offre le vieux Québec quand la neige tombe doucement."

ULRIC BARTHE

23 février 1919.

---

## PENSÉES

---

Le sentiment de la fausseté des plaisirs présents, et l'ignorance de la vanité des plaisirs absents, causent l'inconstance.

PASCAL.

Si l'homme était heureux, il le serait d'autant plus qu'il serait moins diverté, comme les saints et Dieu.

PASCAL.



## PRÉTENTIONS INJUSTIFIÉES



LES sionistes viennent de présenter leurs prétentions à la Conférence de la paix. Les uns veulent qu'elle leur fasse cadeau de toute la partie de la Syrie qui a constitué, il y a environ trois mille ans, le royaume de David et de Salomon. D'autres, moins impérialistes, réclament un Etat moins développé au Nord, mais comprenant Jérusalem et des ports sur la mer Rouge. D'autres enfin, plus opportunistes, demandent le droit exclusif d'établir dans une partie de la Palestine des colonies juives dotées de l'autonomie.

La presse parisienne est tellement accaparée par les juifs que bien rares sont les journaux qui ont signalé l'étrangeté de pareilles revendications. Même des journaux lus par les catholiques se sont bien gardés de publier les protestations qu'ils ont reçues contre le programme sioniste et de dire combien il serait révoltant de donner les Lieux Saints à la nation qui a crucifié le Christ. Ici, nous n'avons pas de chaînes dorées et nous avons toute liberté de montrer combien sont injustifiées les prétentions du sionisme.

\* \* \*

Et d'abord qu'ont fait les juifs pour réclamer la Palestine; l'ont-ils eux-mêmes enlevée aux Turcs? Y sont-ils en majorité, et peut-on dire qu'ils constituent, en Palestine même, le principal élément d'une population aspirant, comme ailleurs les Tchèques, les Slaves ou les Polonais, à l'indépendance? Mais sur une population de 700,000 habitants, l'élément juif ne figure que pour un septième, quatre fois moindre que l'élément musulman, deux fois moindre que l'élément chrétien!... Pour trouver un temps où la Palestine était vraiment juive, il faut remonter à près de deux mille ans.

Depuis, les israélites se sont répandus dans le monde entier, pour y faire leurs affaires; ils ont réclamé le droit de cité chez tous les peuples, et se sont déclarés persécutés partout où on les a regardés comme des étrangers. Il y a trente ans, ils n'étaient guère que 25,000 en Palestine, et si aujourd'hui, ils y sont plus nombreux, c'est parce que, pour préparer les revendications qu'ils affirment aujourd'hui, le sionisme a organisé, à coups de millions, une immigration nullement spontanée.

Dès lors, pourquoi donnerait-on la Palestine à une infime minorité et pourquoi la grande majorité de ses habitants indigènes serait-elle assujettie à cette minorité, dont l'élément principal n'est palestinien que d'hier?

Ce qui complique encore le problème, c'est que les différences de races, en Palestine, se doublent d'une différence de religions et qu'il est impossible de les séparer. Un Etat juif devra être entre les mains de juifs qui sont des sectateurs de la loi de Moïse, de même que les musulmans suivent celle de Mahomet, et les chrétiens celle du Christ.

Pour qu'un Etat juif puisse s'établir et se maintenir dans un pays où l'élément juif est une infime minorité, il faudra réserver les droits politiques et peut-être même civils aux juifs; car si ces droits sont donnés à tous, demain les autres éléments, plus forts numériquement, prendront le gouvernement et l'Etat cessera d'être juif. C'est donc, qu'on le veuille ou non, un Etat juif théocratique que l'on prétend fonder en Palestine en soumettant à 100,000 israélites, 200,000 chrétiens et 400,000 musulmans.

Est-ce conforme aux principes qu'affirment tous les peuples qui sont représentés à la Conférence de la paix? N'est-ce pas plutôt leur négation absolue? En un temps où partout on proclame la liberté des cultes, va-t-on créer une théocratie juive? En un temps où on prétend libérer tous les peuples et toutes les races asservies, va-t-on asservir les musulmans et les chrétiens aux juifs, dans un pays où ces races sont séparées par des haines séculaires? Et ce sacrifice des chrétiens sera-t-il fait par l'unanimité des nations chrétiennes réunies sous la présidence de la France, cette nation qui, jusqu'ici, se considérait comme la protectrice née des chrétiens en Orient et tout particulièrement en Palestine?

\* \* \*

A-t-on songé, d'autre part, à la situation qui sera faite aux juifs qui resteront dispersés dans le monde? Certains antisémites favorisent le sionisme, parce qu'ils espèrent qu'un Etat juif, en rassemblant chez lui les juifs du monde entier, en débarrassera les nations chrétiennes; c'est la raison que fit valoir le grand chef du sionisme, Herzl, auprès du gouvernement russe, pour le gagner à ses projets.

Illusion! les juifs qui vont et qui iront s'établir en Palestine, ce sont les miséreux des ghettos de Galicie et de Pologne, auxquels on payera le voyage et les premiers frais d'établissement. Ce sont les mystiques qui rêvent la reconstitution du royaume d'Israël et veulent faire retentir de nouveau de leurs cantiques la montagne de Sion.

Mais les brasseurs d'affaires, les grands financiers, ceux qui se sont infiltrés dans la presse internationale

et dans les administrations, n'abandonneront pas leurs vastes opérations pour devenir des colons. Voyez-vous les Rothschild quittant les Bourses pour planter des oliviers sur les côtes pierreux de Jérusalem! Ils ne pleurent plus, depuis longtemps, sur les fleuves de Babylone, et au lieu de suspendre leurs harpes aux saules des rives en s'absorbant dans la contemplation de Sion, ils ont élevé de formidables maisons de banque sur les bords de la Seine, de la Tamise et du Danube. Et ils ne sont guère décidés à les quitter. Ils ne l'ont pas dissimulé à Herzl quand il vint leur prêcher le retour à Sion; et lorsque récemment un mauvais plaisant s'avisait d'annoncer que le juif Bergson, professeur adulé par les dames et les penseurs, conférencier applaudi dans les deux mondes, allait échanger sa chaire du Collège de France contre celle de l'Université juive de Jérusalem, on s'empressa de protester, déclarant qu'il se trouvait fort bien là où il était. On peut le croire!

Mais alors, dans le monde entier, la race juive aura un privilège unique. Elle possédera un pays à elle, un royaume théocratique, et en même temps elle sera chez elle partout. Les juifs auront deux patries: celle où ils vivront et la Palestine; et tour à tour ils se réclameront de l'une et de l'autre. Est-ce admissible? Au cours de la guerre, nous nous sommes élevés contre les Allemands qui, établis en tout pays, y travaillaient, y complotaient pour leur patrie, organisant partout un vaste système d'espionnage et de corruption... Ne pourra-t-on pas craindre un pareil

danger le jour où un Etat juif aura dans tous les pays du monde, des sujets qui y jouiront de tous les droits civiques et politiques? Que les juifs eux-mêmes y prennent garde! Une pareille suspicion, même non fondée, surexciterait les passions antisémites dont déjà ils se plaignent tant. Injuste, ce privilège sera pour eux-mêmes plein de dangers.

\* \* \*

La Conférence comprendra ces raisons. Elle se rendra compte que les juifs, n'étant qu'une fraction minime de Palestiniens, la formule wilsonnienne, la Palestine aux Palestiniens, exclut, comme injuste et tyrannique, le monopole que le sionisme prétend s'arroger dans ce pays.

Elle se rendra compte que la grande majorité des juifs veut rester au sein des nations et que, dès lors, la création d'un Etat juif faite par une minorité de juifs, serait artificielle et nullement conforme au principe des nationalités.

Enfin, la France se rappellera qu'étant la protectrice née des chrétiens d'Orient, et en Afrique la protectrice des Arabes, elle ne saurait soumettre à 100,000 juifs, 400,000 musulmans et 200,000 chrétiens qui préféreraient tout, même le maintien de la domination turque, à la mainmise juive qui les menace!

*La Croix.*

JEAN GUIRAUD



## DE MEXICO A PRINKIPO



LA joie triomphante des bolcheviks, à la nouvelle de l'invitation que leur adressait l'Entente de participer, sous ses auspices, à une discussion des intérêts russes qui s'ouvrirait, à Prinkipo, entre tous les partis actuellement en lutte dans ce qui reste de l'empire des tsars, a été une leçon dont nous voudrions espérer que le sens aura été compris. A Pétrougrad et ailleurs, des placards annonçaient en termes sensationnels, à la population, cette victoire morale du bolchévisme. Dans de nombreux meetings, les protagonistes du régime célébraient la portée de ce premier contact officiel avec les Alliés et on escomptait déjà tous les bénéfices; publicité, propagande, trêve pour achever la constitution et l'armement de l'armée rouge, etc. Inutile d'insister sur le caractère de ce singulier "succès" de l'Entente, succès qui semble, au surplus, suivi d'un enterrement qu'on souhaite définitif.

Une chose est à remarquer, toutefois, c'est que ces propositions, comme plus d'une autre, avaient été formulées sur la haute initiative de M. Wilson. Ce n'est pas la première fois, en effet, que le président a

prononcé, sur les intérêts de la vieille Europe, des préceptes absolus qui se heurtent souvent aux leçons d'une expérience parfois séculaire, et toujours cruellement payée par les Européens. Le fait notable dans la circonstance, c'est que, cette fois l'expérience a déjà été tentée sur une grande échelle en Amérique même, aux portes des Etats-Unis et qu'elle s'est terminée par un déplorable fiasco. Nous voulons parler du Mexique et des péripéties de sa dernière révolution.

Remarquons qu'il ne s'agissait pas pour la Maison Blanche d'un pays entouré de mystères, situé dans un lointain presque nébuleux sur les confins de la Chine et de l'Océan glacial. Tout, au Mexique, race, histoire, ressources, était connu, classé, catalogué dans les archives de l'Union avec un soin, une méthode, d'autant, pour le moins, de la fondation de la République américaine. Or ceux auxquels il a été donné d'assister aux graves perturbations politiques et sociales qui ont mis fin à la prospérité exceptionnelle atteinte par le Mexique, sous la longue et vigoureuse administration du général Porfirio Diaz ne peuvent qu'être frap-

pés de la similitude entre les méthodes appliquées par le président Wilson pour le traitement du bolchevisme russe et celles qu'il mettait déjà en pratique, naguère, pour remédier au bolchevisme mexicain.

"Le bolchevisme, a-t-on dit, n'est ni une doctrine, ni un parti; c'est une calamité. Qui voudrait discuter avec la peste?" Mais M. Wilson aime la controverse. Son mysticisme, non pas rêveur et fataliste comme celui de l'Orient, mais militant, se complait dans les joutes de la dialectique. Le malheur est que le champ clos de ces joutes n'est plus la paisible enceinte d'une Université, mais qu'il s'étend aux trois quarts de notre globe, presque tout entier livré aux catastrophes.

C'est dans cet esprit que M. Wilson a entamé la procédure envers les bolchévistes russes suivant les règles qu'il avait adoptées vis-à-vis de leurs frères du Mexique. Dès les premiers jours de sa présidence (mars 1913), devant des crimes politiques et des convulsions sociales assez semblables, toutes proportions gardées, aux tragédies russes, c'étaient déjà les réprobations, les déclarations de principes, les appels à la conscience, à l'honneur, à la concorde que nous avons vu multiplier depuis quinze mois à l'adresse de Lénine, de Trotsky et de leurs sanglants acolytes. C'étaient les mêmes initiatives, souvent contradictoires et peu soucieuses de prêter main-forte aux éléments d'ordre. Peut-être ne serait-il pas interdit de rapprocher certaines circonstances tout actuelles de ces initiatives presque toujours en opposition avec les conseils pressants, avec les adjurations de l'ambassade américaine à Mexico, pourtant renseignée aux meilleures sources et documentée mieux que personne sur le sens, l'objet, les pratiques de la Révolution et sur la valeur des révolutionnaires, mieux en tout cas, qu'on ne pouvait l'être à Washington, c'est-à-dire à mille lieues de là.

Les témoins de ce singulier antagonisme ont pu en retrouver le tableau dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 Février 1917 où, sous ce titre : "Une femme de diplomate à Mexico", M. Jacques Bainville en faisait ressortir les principaux traits d'un pathétique parfois saisissant empruntés au "journal" que tenait, durant ces temps troublés, la femme du chargé d'affaires des Etats-Unis. Ces témoins n'ont pas oublié le spectacle de l'anarchie chaque jour plus profonde, dévorant un immense pays que vingt-cinq ans de paix avaient rendu étonnamment prospère. C'est dans la capitale que le spectacle de cette ruine rapide était le plus consternant: une ville de cinq cent mille âmes, isolée du reste du monde durant de longues périodes, par suite de la destruction des voies ferrées: les combats dans les rues, le typhus, dix autres épidémies, la famine, décimant la population: une succession d'autorités éphémères, puissantes pour le mal, sans pouvoir pour le bien; d'affligeants exodes (presque des fuites) ordonnés par la Maison Blanche à tous les citoyens américains avec leurs familles; tout trafic appréciable à peu près arrêté; la piastre-papier, fabriquée par tonnes

comme le rouble, tombant peu à peu de deux francs environ, en 1913, à quelques centimes trois ans plus tard en entraînant dans son effondrement cinq ou six milliards d'épargne européenne; sur cette décomposition de tout un peuple les Notes de M. Wilson; ses menaces adressées d'abord avec le poing puis du bout du doigt (first with the fist, then with the finger), suivant une expression devenue proverbiale; les "embargos" prescrits, puis levés, puis rétablis sans raison apparente sur les copieux envois d'armes et de munitions qu'effectuaient les manufactures américaines à destination de tous les camps révolutionnaires indistinctement et dans d'assez fortes proportions pour suffire à l'armement de 60 ou 80,000 hommes... Tous ces chefs, comme les Russes d'aujourd'hui, étaient invités par le président à de solennelles conférences plus ou moins répudiées par eux, ou demeurées stériles quand ils s'y rencontraient. Chacun d'eux, avec la marche des circonstances et le développement logique de la crise, avait fini par avoir auprès de lui un agent "confidentiel" de la Maison Blanche et, convaincu par là d'être le préféré, s'obstinait dans son intransigeance. Pareille équivoque ne serait-elle pas à craindre si l'on se laissait entraîner dans l'engrenage de Prinkipo?

En retrouvant les traits essentiels de la politique mexicaine des Etats-Unis dans la politique suivie ou préparée par le Congrès interallié vis-à-vis du bolchevisme russe, les témoins des funestes résultats d'une telle procédure au Mexique, sur un terrain connu, étudié de longue date en vertu de mille relations de voisinage, se demandent avec inquiétude ce qu'il faudrait attendre d'une expérience qui s'annonce toute pareille et qui, portée sur un domaine infiniment plus vaste, plus éloigné, plus ignoré, semblerait vouée d'avance aux pires surprises de l'inconnu, avec une répercussion plus profonde encore sur le patrimoine moral et matériel du monde civilisé.

UN ANCIEN DIPLOMATE.

*L'Action Française.*

---

## PENSÉES

---

On doit refuser la science à ceux qui n'ont pas la vertu.

JOUBERT

Un amas de connaissances mal dirigés est pire que l'ignorance.

PLATON



## UN PREMIER BOLKEVISME



Sous le titre : "Un exemple à suivre pour régénérer la Russie", l'*Echo de Paris* écrit :

*Nous publions une étude sur la question russe du Dr A. Legendre, l'explorateur bien connu, chef de plusieurs missions scientifiques en Extrême-Orient, dont on n'a pas oublié notamment la brillante exploration dans les régions tibétaines en 1910-1911. Au cours de cette exploration on se rappelle qu'étant rentré en territoire chinois au moment où la révolution contre la dynastie sévissait, il fut attaqué au Kien-Tchang par des bandes de pillards, laissé pour mort et ne put rejoindre la côte distante de 3,000 kilomètres qu'en traversant un pays en pleine anarchie.*

L'Allemagne n'ignore pas que la Russie est encore une masse *amorphe, non évoluée*, n'ayant rien d'une grande "démocratie" comme on s'illusionne à la qualifier. Abandonnée à elle-même, dans les circonstances actuelles surtout, elle ne peut que chercher longtemps sa voie, son équilibre, glissant de crise en crise jusqu'à croissance plus complète, de crise en crise dans la ruine et le sang. C'est erreur profonde de jugement de croire un seul instant que cette masse de 150 millions d'âmes, plus près de l'enfance que de la maturité, va pouvoir faire elle-même son salut. L'Allemagne la connaît mieux que quiconque cette *faiblesse organique* ; elle connaît le Russe et ses caractéristiques psychiques, caractéristiques que nous ignorions, nous, totalement. Si nous la laissons faire, elle prendra vite un grand ascendant sur des populations ignorantes, si peu évoluées, sans unité ethnique, sans aspirations définies et raisonnées, donc sans "credo" politique, si ce n'est dans le domaine du rêve.

L'Allemagne aura donc beau jeu le jour où les masses dupées, angoissées, plus misérables que jamais dans le désordre, la folie de revendications puériles, se rejettent vers l'autorité, l'organisation efficiente, génératrice de bien-être. Car l'anarchie actuelle aboutira fatalement à cette phase de contribution, d'effort vers un relèvement moral, une reprise d'activité féconde pour ces victimes d'eux-mêmes, mais surtout de bergers en délire. A cette période, la Russie appellera plus que jamais à l'aide, ira même jusqu'à l'acceptation d'une tutelle déguisée; ce sera l'heure de l'Allemagne si nous ne savons prévoir aujourd'hui.

\* \* \*

Il semblera que, jusqu'ici, nous ayons surtout développé le point de vue utilitaire, mais l'autre, d'importance plus grande encore, ne saurait être oublié

puisqu'il fait appel à notre sensibilité, à sa manifestation la plus noble : la pitié. Pouvons-nous, en effet, être autrement que profondément émus à la merci de bandes de déments sanguinaires dont la tyrannie n'a d'égale que leur ignorance absolue des lois naturelles.

Or, combien de temps peut durer cette situation poignante si aucun secours efficace ne vient de l'extérieur ?

Avons-nous dans l'histoire récente un exemple concret de déchainement prolongé de bolchévisme, un exemple impressionnant, digne de nos méditations ? Oui : une orgie de meurtre, de destruction s'est déroulée quatorze années durant dans un pays qui, par beaucoup de côtés, se rapproche de la Russie: même immensité territoriale, même pouvoir autocrate avec bureaucratie tyrannique, même misère des masses, de masses ignorantes, fatalistes, incapables de réaction, de self-détermination: j'ai nommé la Chine.

Sous quel nom est connue l'effrayante crise dont il est question ? Sous celui de rébellion des "Pai P'ing", déchaînée par un paysan mécontent, Hong Siu Tsuen, sorte d'illuminé qui, après lecture de la Bible, se crut appelé à régénérer l'Empire chinois.

L'époque dura de 1850 à 1864.

Hong Siu Tsuen réussit à former une vigoureuse bande de fanatiques braves et disciplinés. Mais devant la résistance des contingents impériaux, Hong Siu accepta bientôt tous les concours, surtout celui des brigands des provinces, généralement constitués en groupes cohérents. Il partit alors à la conquête de la riche vallée de Yang Tse, se démasquant bientôt le plus cruel des despotes. Ils s'adjugea le titre modeste de "T'ien Wang" ou roi du Ciel. Ses armées, ses Grandes Compagnies envahirent douze provinces et les plus riches. soit une région plus vaste que la moitié de l'Europe, 600 villes furent rasées et détruites et dans l'espace de 12 ans, 20 millions d'âmes, hommes, femmes et enfants, disparurent dans le territoire du Yang Tse, anéantis par le fer, par le feu, par la famine. Nankin, l'ancienne et belle capitale, fut complètement ravagée, ses superbes temples, ses curieux ponts sculptés, sa fameuse tour de porcelaine jetés bas, détruits au maximum d'une capacité de destruction non servie par les explosifs modernes.

La florissante cité industrielle de King Té Chen, centre de la fabrication des plus belles porcelaines de Chine, subit le sort de Nankin. La rage stupide des émancipateurs s'exerça sur les fours de cuisson, les abattit, jusqu'au dernier. Et cette ville qui nourrit à cette époque plus d'un million d'âmes, n'en compte aujourd'hui que 150,000.

Le long du Grand Canal, on vous montre toujours les sculptures brisées des grandes pierres ou dalles entrant dans l'ornementation coutumière des ponts impériaux.

Hang Tcheou Fou, la cité fameuse de la soie, célèbre aussi par la beauté de ses sites, la richesse de ses temples, ne posséda plus, des années durant, qu'une longue rue bordée de magasins : le reste de la ville, depuis le passage de l'armée de Hong Siu, le Libérateur, n'était qu'un vaste désert. La grande cité s'étant défendue, une destruction presque totale des métiers à filer et à tisser la soie compléta le massacre des habitants : l'incendie pourvut à cette destruction.

Durant la chevauchée sanglante de Hong Siu à travers les grandes provinces si peuplées du Yang Tse, des centaines de mille femmes, disent les annalistes chinois, se jetèrent dans les puits, les rivières, ou se pendirent, suivant l'usage, pour échapper au déshonneur. Et Hong Siu, le rédempteur du peuple chinois, Roi du Ciel, poussa l'ironie des mots jusqu'à baptiser sa ruée de meurtre de "Croisade des T'ai P'ing," la croisade de la "Grande Paix", de la "Suprême Sérénité". Oui, il partit du sud de la Chine, avec ses fidèles, pour aller renverser le vieil ordre des choses, implanter l'âge d'or sur tout l'Empire. L'apôtre abandonna sa chaumière, ceignit ses reins du glaive et marcha vers le Nord : il allait renverser les Superbes, abattre les Mandarins et, à leur place, élever au pinnacle les Humbles, les enrichir de dépouilles opimes, leur confier les rênes de l'Empire, ses destinées. Mais les masses se rendirent vite compte que leur misère loin d'être allégée, allait croissant; incapables d'une

autre réaction, elles opposèrent aux nouveaux dogmes leur force d'inertie: les massacres commencèrent.

\* \* \*

Or, comment finit cette sinistre farce, cette ère d'épouvante? Par l'aide d'une poignée d'Européens, d'Européens appartenant à des races fortes, pleinement évolués (des Français, des Anglais) et d'Américains. Ces hommes disciplinèrent les troupes impériales, en prirent le commandement. Gordon est le plus connu de ces Européens. Ils communiquèrent un peu de leur vigueur à un troupeau qui ne savait que bêler, tendre la forge, lui insufflèrent un peu de leur énergie, provoquant enfin une réaction.

Essayèrent-ils, ces chefs européens de parlementer avec Hong Siu et ses satellites? A aucun moment: ils avaient acquis une vision nette des réalités: l'expérience d'un passé récent les guidait sûrement. En effet, le gouvernement impérial, si fervent de palabres et de compromis, avait tout tenté; les lettrés aussi, les guilds de marchands, les hommes de la terre, notables et paysans, avaient imploré, supplié, consenti à tous les sacrifices, à tous les partages pour que s'arrêtât l'extermination de la race, la destruction du patrimoine ancestral, national. Rien n'y fit. Hong Siu poursuivait son rêve d'archange, son œuvre de régénération par l'anéantissement de son peuple. Aussi, que fût-il advenu sans Gordon et les autres chefs européens? La vague eût continué de déferler, de submerger...

*Et nunc erudimini...*

DR. A. LEGENDRE.

*L'Echo de Paris.*

Au 6 avril.

## ROME

—Le 19 mars, jour de la fête de saint Joseph, le grand saint protecteur de l'Eglise universelle, Sa Sainteté Benoît XV a reçu un groupe important de catholiques des divers rites orientaux, ayant à leur tête Mgr Terzian, patriarche arménien. Répondant à leurs vœux, présentés par Mgr Papadopoulos, assesseur de la Congrégation pour l'Eglise orientale, il leur parla avec affection de ce qu'il veut faire pour eux. (Nous avons noté, dans le temps, la double fondation de la Congrégation plus haut nommée et de l'Institut oriental, témoignages permanents de la sollicitude du Pape régnant pour ses fils d'Orient).— Et Benoît XV de terminer par le vœu, qui est celui de tous les bons catholiques: "Qu'il n'y ait qu'un seul troupeau sous le même pasteur!"

Nouveau témoignage de la sollicitude pontificale: les populations catholiques du rite grec habitant l'Italie

## LES FAITS DE LA QUINZAINE

formeront désormais un diocèse spécial ayant à leur tête un évêque de ce rite.

—*L'Osservatore Romano* a publié la correspondance échangée entre le Saint-Siège et le gouverne-

ment bolchévique de Russie, relativement à la persécution du clergé. Des centaines de prêtres seraient déjà tombés victimes de la terreur rouge. Aux exhortations d'humanité du Pape, le soviétique oppose insolemment le dogme égalitaire. Fameuse égalité!

—Mort de S. E. le Cardinal Cassetta, préfet de la Congrégation des Etudes, préfet du Concile, un des six cardinaux-évêques de la Sainte Eglise (titulaire de Frascati).—Le Saint-Père a nommé S. E. le Cardinal Boggiani archevêque de Gènes.

—NN. SS. Legal, O.M.I., archevêque d'Edmonton, et Pascal, O.M.I., évêque de Prince-Albert, s'en vont faire leur voyage *ad limina*. Le premier était de passage ces jours-ci, à Québec. Avant de partir, le second a annoncé à ses ouailles le projet de fondation

d'un Collège catholique à Saskatoon, affilié à l'Université (provinciale) de cette ville.

## QUEBEC

—Dans une conférence devant la Club Canadien, M. Mackenzie-King, ancien ministre du Travail, a répété ici son programme de réorganisation des relations entre le capital et le travail. Il distingue quatre facteurs dans l'industrie: 1o le capital; 2o la gérance; 3o le travail; 4o le public. Selon lui, le tort serait de laisser plus longtemps le contrôle de l'industrie à un seul de ces facteurs, et le remède à la crise industrielle et ouvrière, ce serait, par conséquent, l'institution d'un contrôle conjoint, accessible désormais à l'ouvrier et au public représenté par l'Etat. Partant de cette idée que le régime démocratique, et, notamment, le régime constitutionnel britannique, est admis comme le régime idéal,—ce qui est, pour le moins, discutable,—il suggérerait de le transposer, par analogie, dans l'industrie.. C'est ce qui s'appellerait, selon une formule récente, la "*démocratisation de l'industrie*"! La discussion, bien entendu, est ouverte...

Le même soir, M. MacKenzie-King a été présenté aux ouvriers de Québec, à la Salle Saint-Pierre, où le président du Conseil Central National, M. Ernest Bélanger, lui a lu une adresse. Cette assemblée était présidée par l'hon. M. L.-A. Taschereau, ministre provincial des Travaux Publics et du Travail. M. MacKenzie-King a parlé dans les deux langues. Après avoir évoqué sir Wilfrid Laurier, l'orateur a mis son auditoire en garde contre les coups de force et il a demandé au capital et au travail de s'entendre au moyen de conférences et d'enquêtes mixtes. Le lendemain, sir Charles Fitzpatrick a donné un lunch en son honneur, puis il a été reçu au Club de Réforme.

—Sir Georges Garneau, ancien maire de Québec, président de la Commission des Champs de bataille nationaux et professeur de sciences chimiques à l'Université Laval, vient d'être nommé par le gouvernement fédéral membre de la Commission des recherches scientifiques et industrielles du Canada.

—Très intéressante séance annuelle de la Société du Parler français au Canada, avec le brillant concours de la Société Symphonique. M. le docteur Arthur Vallée, président expose l'œuvre de cette méritante Société et évoque avec émotion la mémoire d'un de nos amis dévoués, M. Etienne Lamy. M. l'abbé Elias Roy étudie le parler de "*nos élèves*" des collèges classiques et M. Georges Maheu, professeur à l'Ecole forestière, s'applique à montrer la pauvreté de notre vocabulaire dans l'appellation des insectes particuliers à notre pays.

Le R. P. Paul Ferrand, de l'Ordre de Sion, de Paris, prédicateur du présent carême à Notre-Dame de Montréal, se fait entendre à Québec pour la première fois, devant le *Cercle des Femmes canadiennes*,

où il trace "le portrait moral" du poilu français pendant la Grande Guerre. Le P. Ferrand est un agréable et puissant orateur.

Dans une sixième leçon d'histoire à l'Université Laval, M. Thomas Chapais raconte, d'une façon très attachante, comment MM. John Neilson, Benjamin Viger et Cuvillier surent exposer, en 1828, nos griefs auprès du Roi d'Angleterre et nous gagner la sympathie de la Chambre des Communes britanniques. —A l'Institut Canadien, M. le docteur Vallée évoque la figure des savants français Bichat, Magendie, Flourens et Claude Bernard et montre que la biologie est une science française.—Faisant des rapprochements avec la situation canadienne-française, le R. P. T. Hudon, S. J., commence, à la Salle Loyola, une série de conférences sur Mistral.—A la Salle Colomb, l'honorable juge Charles Langelier donne un aperçu des trente-cinq années qui ont précédé la Confédération.—Devant le Jeune Barreau, M. Laetare Roy traite de "*l'habes corpus en 1837*", et M. Antoni Lesage, en séance publique de la Société des Arts, Sciences et Lettres, fait l'histoire de l'assurance.

—Réception à M. le lieutenant Georges Villain, dentiste français et spécialiste bien connu, qui a entretenu ses confrères en médecine des services rendus par les dentistes durant la guerre et des progrès que la guerre même a fait réaliser à l'art dentaire.

—La ville-sœur a réélu comme maire M. Noël Belleau, avocat.

—M. E. Haldemand Denison, depuis deux ans consul à Birmingham, en Angleterre, s'en vient représenter les Etats-Unis à Québec, à la place de M. E. Verne Richardson, lequel s'en va à Karachi, aux Indes.

—Mort de M. l'abbé Samuel Garon, ancien professeur au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, un des fondateurs, en 1873, du Séminaire de Chicoutimi, ancien curé à Notre-Dame-des-Anges;—de MM. les docteurs W.-A. Verge et Alfred Simard,—et de M. Adolphe Deblois Caron.

## CANADA

—Le R. P. Damase Dandurand, le premier Canadien-français qui soit entré dans la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée, a célébré, le 23 mars, le centième anniversaire de sa naissance. Il a reçu à cette occasion un message de félicitations de Sa Sainteté Benoît XV, et on lui a fait de belles fêtes à Saint-Boniface et à Winnipeg. Le vénérable centenaire est prêtre depuis soixante-dix-huit ans. Il fut curé à la cathédrale d'Ottawa de 1848 à 1875, après quoi il a demeuré au Manitoba, où il fut missionnaire à Saint-Charles, de 1875 à 1900, puis, à partir de cette dernière date, aumônier de l'Hospice Taché. C'est bien avec raison qu'on l'a baptisé "*la merveille de l'Ouest...*"

—M. l'abbé René Labelle, curé à Notre-Dame de Montréal, a été nommé supérieur des Sulpiciens,

en remplacement de feu l'abbé Troie. Le nouveau supérieur est un Canadien et un prêtre des plus avantagés connus. De 1903 à 1913, il fut directeur du Collège de Montréal.

—Le débat sur l'adresse ayant pris fin, après le discours de M. Rodolphe Lemieux, la Chambre des Communes fédérale a attaqué diverses questions très importantes.

Sir Thomas White a présenté la résolution, puis le bill sanctionnant le séquestre du Grand-Tronc-Pacifique. Les négociations avec le Grand-Tronc en vue de la nationalisation du G. T. P. traînent depuis longtemps. Les offres du gouvernement ont été refusées, et le G. T. a pratiquement rejeté tout le fardeau du G. T. P. sur l'Etat fédéral. On est fatigué d'autre part, de souscrire et de donner aux chemins de fer, et... le Canada va finir par avoir sur les bras tous les chemins de fer du pays, à l'exception du Pacifique-Canadien!—En guise d'amendement au budget, M. MacMaster, député libéral de Brome, a tenté, inutilement, de précipiter une décision au sujet du tarif, lequel, on se souvient, avait été le gros sujet de contention dans tout le débat sur l'adresse. Il a proposé une résolution demandant: 1o le rappel des droits de douane de 5 et de 7½ p.c.; 2o la réciprocité avec les Etats-Unis; 3o le rappel des droits sur les produits alimentaires; 4o le rappel des droits sur les instruments nécessaires à l'agriculture; 5o une diminution générale du tarif après enquête. Mais le bloc ministériel n'a pas bronché, et la résolution MacMaster a été battue par un vote de 115 contre 61, les libéraux MM. Fielding, L.-A. Lapointe (Saint-Jacques de Montréal) et McCrea (Sherbrooke) votant contre.—Les crédits pour 1919-1920 s'élèvent à une somme totale de \$437,679,071.65. Sur ce montant, il y a \$351,785,490.65 de crédits ordinaires. L'intérêt sur la dette, qui est d'à peu près deux milliards, s'élève à 102 millions. On demande \$25,000 pour l'érection d'un monument à sir Wilfrid Laurier. Toujours au chapitre du budget pour le prochain exercice, le gouvernement demande à prélever 350 millions par voie d'emprunt.

On ne sait trop encore comment va se régler l'imbroglio au sujet de l'avance de l'heure pour la saison d'été. La Chambre des Communes s'est prononcée contre, le 27 mars, alors qu'elle a rejeté par un vote de 105 à 41, une résolution de M. Cooper, de Victoria, appuyée par M. Rodolphe Lemieux. Par contre, invoquant l'exemple des Etats-Unis, et la nécessité de faire concorder l'heure canadienne avec l'heure américaine pour l'utilité et la sécurité du public voyageur, les compagnies de chemins de fer ont passé outre à la décision négative de la Chambre. Elles furent immédiatement suivies par la Colombie-Anglaise et les principales villes de l'Ontario et de la province de Québec. Au Sénat, M. Beaubien a proposé un bill pour mettre fin au conflit en donnant raison aux partisans de "l'heure d'été", mais ce bill,

rendu en Comité, a failli y être tué, du fait de l'opposition procédurière d'un groupe de sénateurs représentant que la population rurale du pays, notamment celle de l'Ouest, est hostile au changement. Les choses en sont là, au moment où nous traçons ces lignes.

On se souvient que, l'an passé, M. Jacobs avait présenté un projet de loi des faillites pour tout le Canada. Il avait réussi à faire étudier la question par un Comité spécial, dont le gouvernement (M. Hugh Guthrie, solliciteur-général) présente, cette année les conclusions, sous la forme d'un bill (numéro 18) très volumineux, et contenant un certain nombre de changements radicaux.

La Chambre est à discuter un projet d'octroi de 25 millions aux provinces, pour aider à la construction des bonnes routes. La dépense sera échelonnée sur une période de cinq ans, et surveillée par l'Etat fédéral, lequel se réserve d'approuver le coût et les devis des routes entreprises.—Le projet de refonte de la loi des chemins de fer a été adopté en deuxième lecture, puis référé, pour étude, à un comité spécial.—M. Rowell, a déposé un projet de loi pour créer un Conseil fédéral et un département d'Hygiène. Ce département s'occupera, notamment, des immigrants, de la salubrité des édifices publics et fera respecter les règlements de la Commission internationale contre la pollution des eaux.—La loi autorisant les avances de grains de semences est amendée de façon à fixer à 7 p.c. l'intérêt chargé par les banques et à 1 p.c. la commission qui leur est allouée.—Le nombre des membres du Conseil du Yukon est réduit de 10 à 3.

La question des sujets ennemis a été agitée dans les deux Chambres. Le débat a été soulevé, aux Communes, par MM. Clements et Stevens, de la Colombie-Anglaise. Il fut l'occasion d'aveux intéressants, mais bien tardifs, au sujet de notre mauvaise politique d'immigration. Des solutions radicales ont été discutées, puis abandonnées. S'occupera-t-on au moins d'organiser la répression de l'espionnage?—La Chambre s'est prononcée en faveur du droit du Canada à une indemnité de guerre, et a réitéré son sentiment affirmatif au sujet de la préférence à donner aux vétérans de la Grande Guerre dans l'octroi des positions du service civil.—Une motion de M. Euler exprimant l'avis que tous les membres du gouvernement devraient faire partie de la Chambre des Communes, au moins trois mois après leur choix, a été finalement retirée.

Le Sénat a devant lui un bill important à propos des droits d'auteur. On s'est plaint que la loi actuelle ne reconnaît pas le contrôle d'un auteur ou d'un compositeur sur la reproduction de son œuvre par le phonographe, le piano automatique, le film cinématographique, etc. La nouvelle loi rendrait des plus faciles et des plus larges le bénéfice de l'enregistrement, lequel, pour les journaux, par exemple, serait très simplifié. Les droits d'auteur ne dureraient plus

seulement 28 ans, avec une extension de 14 ans, comme aujourd'hui, mais toute la vie et cinquante années après la mort de l'auteur. De plus, cette loi accorderait tous les avantages de la Convention de Berne (1908). On la dit calquée sur la loi anglaise.—Le sénateur McLellan a proposé de changer le mode d'administration. Il serait pour un cabinet de 6 membres, chargés exclusivement de discuter et de mûrir les projets d'intérêt public, dont l'exécution serait confiée à des ministres seuls responsables au Parlement. Le susdit cabinet pourrait être renseigné par deux commissions: l'une, du tarif, et l'autre, des travaux publics...—Le Sénat a discuté aussi la question du Chemin de fer de la Baie d'Hudson.

—Le gouvernement fédéral doit nommer une commission de cinq ou sept membres, des industriels et des ouvriers, pour étudier, ainsi qu'il vient d'être fait en Angleterre, les différends entre le capital et le travail. Le sénateur Robertson, qui a annoncé la chose, prétend que les ouvriers canadiens veulent, eux aussi, la démocratisation de l'industrie! Il est d'avis, comme M. MacKenzie-King, qu'il faut accorder à l'ouvrier une part dans le contrôle de l'industrie, et que c'est là *“la seule manière par laquelle le Canada peut se libérer des différends ouvriers”*. M. Trahan, de Nicolet, et M. MacMaster, de Brome, se sont déjà, à la Chambre, prononcés dans ce sens. Evidemment, il y a là, ainsi qu'on le verra plus loin à propos de l'Angleterre, un mot d'ordre nouveau. Espérons que la politique électorale ne viendra pas passionner davantage une question par ailleurs assez compliquée... La Commission des recherches scientifiques et industrielles a décidé, pour son compte, de s'enquérir de la situation ouvrière canadienne: elle a nommé dans cette vue un comité dont le président sera M. McLeod, professeur à l'Université de Toronto.

—Sous une forme ou sous une autre, on s'occupe du bien-être futur de ceux qui nous ont défendus dans la Grande Guerre. S. G. Mgr Mathieu, archevêque de Régina, et sir R.-S. Lake, lieutenant-gouverneur de la Saskatchewan, ont donné leur appui le plus cordial à un projet de l'Association des Vétérans de cette province, qui est d'élever dans la capitale provinciale un édifice servant de lieu de ralliement aux braves de 1914-1918 et consacrant le souvenir de leur dévouement.

*“Enfin, proclame Mgr Mathieu dans un message public, à cette occasion, la victoire pour laquelle nous avons lutté et prié est venue, et de tous les cœurs s'est envolé le cauchemar qui durant ces quatre dernières années et plus nous avait étreints, à la pensée des pauvres victimes, des ruines et de la destruction qui allaient se multipliant.*

*“Sans doute, nous devons avant tout remercier Dieu, qui nous a donné la victoire; mais nous devons aussi remercier ces braves qui, au prix de tant de peines et de souffrances, nous ont gagné cette victoire.*

*“Notre gratitude est due d'une façon spéciale à nos braves Canadiens, qui, en si grand nombre, ont tout sacrifié à l'appel sacré du devoir.”*

—Il est décidé qu'une convention nationale libérale aura lieu à Ottawa, les 5, 6 et 7 août, pour arrêter un programme, parfaire l'organisation du parti et choisir un successeur à sir Wilfrid Laurier. Y seront admis: les sénateurs, les députés libéraux et les candidats libéraux défaits aux dernières élections; les premiers ministres et les chefs d'opposition libéraux des provinces; les présidents des neuf associations libérales provinciales; trois délégués de chaque comté choisis par des conventions locales; un nombre de députés provinciaux, ou de candidats libéraux défaits égal au quart de chaque représentation provinciale. Des représentants du *Conseil fédéral d'Agriculture*, du *Congrès des Métiers et du Travail*, des *Vétérans de la Grande Guerre* et de la *Fraternité des chemins de fer* seront invités à y exprimer leurs vues.—M. D.-D. MacKenzie a rencontré pour la première fois, en qualité de chef temporaire du parti, les libéraux de Montréal dans un banquet, le 22 mars, au Club de Réforme.

—La Législature de Toronto, après avoir, il y a deux ans, accordé aux femmes le droit de vote, vient de les admettre à toutes les fonctions publiques: elles siégeront à la Chambre, et c'est pourquoi il n'y a pas de raison pour leur interdire d'être ministres; elles seront partout éligibles aux conseils municipaux et aux commissions scolaires... Et voilà que la Législature de Frédéricton veut leur octroyer, à son tour, la faculté d'aller aux urnes, tout en protestant qu'elle n'entend pas les admettre parmi la députation. Vaine protestation: la logique du même faux principe y conduira, comme à Toronto.—Puisque nous sommes dans la Ville-Reine, notons un amendement important à la loi ontarienne de fréquentation scolaire obligatoire, par lequel les commissions scolaires remplaceront par des femmes les officiers jusqu'ici chargés de surveiller la présence à l'école...

—L'expérience du téléphone sans fil entre les deux rives de l'Atlantique est donnée par les journaux comme tout à fait réalisée. Il ne reste plus qu'à faire soi-même la traversée en aéroplane...

—Fin de la grève des pressiers de l'Imprimerie Nationale. Les hommes continueront de toucher le boni de \$2 par semaine en attendant le 1er juin. La Fédération du service civil ajourne son affiliation à la *Fédération Américaine du Travail*.

—La question d'un nouvel écusson, représentant non plus seulement Québec, Ontario, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick, mais toutes les provinces du Canada, est mise à l'étude.

—Un nouveau journal, *The Canadian (le Canadien)* doit paraître incessamment à Ottawa, dans l'intérêt de la politique libérale. Après 39 années d'existence, le *Daily News*, de Toronto, change de mains et reparait sous le titre de *The Times*.

—M. l'abbé Elie Auclair, directeur de *la Revue Canadienne*, l'honorable M. Cyrille Delâge, surintendant de l'Instruction Publique de la province de Québec, et M. Georges Pelletier, du *Devoir*, sont nommés membres de la section française de la *Société Royale du Canada*.

—Le Comité France-Amérique, dont l'objet est de promouvoir les bonnes relations entre la France et le continent américain, annonce la formation d'une section France-Canada.

—Réunion à Winnipeg du *Conseil Canadien d'Agriculture*, lequel, on s'en souvient, a déjà demandé la réciprocité avec les Etats-Unis. La Convention avait pour but de fixer le prix du blé pour 1919.—Les deux Unions distinctes des Agriculteurs et des Cultivateurs de la province de Québec vont se fusionner prochainement.

—Les Juifs en convention à Montréal ont décidé de convoquer tous les deux ans un congrès canadien de leurs nationaux. Ils ont nommé un comité général de 27 membres, dont M. H.-M. Caiserman, de Montréal, a été élu secrétaire général, et décide d'envoyer des délégués au congrès juif international qui suivra de près la clôture de la Conférence de la paix.

—Mort de M. l'abbé Arsène Lavallée, curé à la cathédrale de Nicolet;—de M. le sénateur George Taylor, longtemps député conservateur à la Chambre des Communes;—de M. W.-J. Hanna, ancien secrétaire de la province d'Ontario et contrôleur des vivres du Canada,—et de M. le docteur Jacques Adelstan de Martigny, doyen des médecins de la province de Québec.

## ETATS-UNIS

—Les mineurs des Etats-Unis viennent de se prononcer officiellement pour la journée de six heures et la semaine de cinq jours, ajoutant à leur programme, à l'instar de ceux d'Angleterre, la nationalisation des mines...

—Une mission spéciale vient d'être envoyée à Washington par la Législature des Philippines pour demander l'entière indépendance de ces îles...

—Pour la seconde fois, le jury ne peut s'entendre dans le cas de Jeremiah O'Leary, accusé de violation de la loi contre l'espionnage. On parle d'acquitter le prévenu.

—Mort du docteur James-J. Clark, le savant inventeur d'appareils télégraphiques.

## GRANDE-BRETAGNE

—La commission spéciale nommée pour régler le différend dans l'industrie minière, et présidée par le juge John Sankey, a émis un premier rapport, que M. Bonar Law a déclaré accepté par le gouvernement. La commission suggère un raccourcissement des heures de travail avec une augmentation des salaires: 7 heures

de travail à partir du 16 juillet 1919, et 6 à compter du 13 juillet 1921. Elle préconise ou la nationalisation, ou le contrôle conjoint des patrons et des ouvriers. Cependant, elle promet d'émettre d'autres rapports sur la question, jusqu'au 20 mai, date fixée pour l'obtention d'une décision définitive. Tandis que les employés de chemins de fer auraient accepté les offres du gouvernement, les pourparlers continuent avec les autres employés du transport et les houilleurs...

—La loi de conscription pourvoyant au maintien et au renforcement de l'armée britannique d'occupation a été adoptée en deuxième lecture par 282 voix contre 70, et en troisième lecture par un vote de 282 à 64.

—Sir John Jellicoe et sir David Beattie ont été nommés "*amiraux de la flotte*", en reconnaissance de leurs brillants services dans la Grande Guerre.

—Le chef sinn-feiner de Valera, échappé de sa prison depuis quelque temps, a rendu visite au lord-maire O'Neil, de Dublin. Il a décommandé les démonstrations qu'on voulait lui faire à l'occasion de cette visite, démonstrations interdites, d'ailleurs, par le commandant des forces anglaises de garnison, le général sir Frederick Shaw. Dans un message public, de Valera a invoqué pour l'Irlande "*le droit incontestable de chaque peuple de se gouverner lui-même*". Trois délégués de la convention irlandaise de Philadelphie, Frank Walsh, Edward Dunne et Michael Ryan, s'en vont demander à la Conférence de la paix le droit pour l'Irlande de vivre indépendante "*sous une forme républicaine de gouvernement*".—Une trentaine d'autres prisonniers sinn-feiners, parmi lesquels J.-J. Walsh, député élu aux Communes britanniques, se sont, racontent les journaux, évadés de leur prison de Mount Joy, après avoir désarmé leurs gardes.

## FRANCE

—La Conférence de la paix a entendu les pays neutres au sujet de son plan de constitution d'une Ligue des Nations. Les délégués hollandais suivants sont arrivés à New-York, en route pour Paris, où ils s'en vont demander à la Conférence de la paix l'indépendance du Sud-Africain: le général Hertzog, chef nationaliste; le sénateur A.-D. Wolmarans; le docteur D.-F. Malan; N.-C. Havenga; le docteur Hjalmar Reitz; J.-H. Geyvan Pittius...—Charles Humbert, ancien propriétaire du *Journal*, incarcéré depuis l'année dernière, a commencé à subir son procès en Cour martiale, sous l'inculpation de commerce avec l'ennemi. Il est accusé d'avoir touché 2 millions de source allemande, par le canal de Pierre Lenoir, Guillaume Desouches et Bolo Pacha. Celui-ci a été fusillé le 17 avril 1918. Lenoir et Desouches, eux, sont nettement accusés d'intelligence avec l'ennemi. Les trois vont passer en même temps en Cour martiale, ainsi que Georges Ladoux, inculpé de complicité de commerce avec les Allemands. Que la France se

purge de ses espions allemands et de leurs complices, c'est bien le vœu le plus ardent que tous ceux qui l'aiment puissent, dès l'abord, former pour elle!

—Pendant que la Cour martiale, en revision, a rejeté l'appel de Cottin, l'assaillant de Clémenceau, la même Cour a acquitté Raoul Villain, le meurtrier du chef socialiste Jean Jaurès, assassiné à la veille de la guerre. Tuer est toujours un crime, et n'est jamais permis entre particuliers... Mais les socialistes qui ont failli livrer la France à l'ennemi s'apercevront-ils de l'indignation qui les pourchasse du sein de la France victorieuse?

—M. Alexandre Millerand est nommé gouverneur de l'Alsace-Lorraine. Beaucoup moins bonne, et même franchement mauvaise, a été la nomination par le Sénat, un mois à peine après l'armistice, du chef franc-maçon Debierre à la tête de la sous-commission des cultes dans les provinces libérées. On se demande, non sans angoisse, si le gouvernement français se décidera enfin à reconnaître et à respecter entièrement les droits religieux des Alsaciens-Lorrains...

## ALLEMAGNE

—La grève, accompagnée de troubles, se reprend à sévir à Berlin et dans plusieurs autres villes. Les délégués des mineurs d'Essen ont déclaré la grève générale, par un vote de 467 à 8, au nom du personnel de 195 mines. Ils ont réclamé la journée de six heures, une augmentation de salaires d'un quart, l'élargissement des prisonniers politiques, et acclamé les bolchéviks russes et hongrois. Un congrès des soviets est convoqué à Berlin pour cette semaine.

—Autre côté de la médaille: la Diète prussienne a voté à l'unanimité une résolution contre l'abandon par l'Allemagne d'aucune fraction de territoire sur le Rhin, et spécialement dans le bassin de la Sarre. Et sous l'impulsion du comte Brockdorff-Rantzau, les assemblées de protestations se multiplient à travers le pays...

—Nomination du contre-amiral Adolf von Trotha au poste de chef de l'Amirauté.

—La Suisse, la première, a reconnu officiellement le nouveau gouvernement Ebert.

## AILLEURS

—Dépêches absolument confuses au sujet de la Hongrie. Le certain, cependant, c'est que, prétextant l'action des Alliés au sujet de la frontière roumano-hongroise, Karolyi a abandonné le pouvoir au prolétariat, et la présidence à un ancien ouvrier, Alexandre Gerbai. Tout de suite, le soviét hongrois a fait alliance avec Lénine et les bolchéviks russes,—entraînant ainsi virtuellement l'état de guerre avec les Alliés,—et a nommé, pour sceller cette alliance, Bela Kun, ancien aide-de-camp de Trotzky, ministre des Affaires

étrangères hongrois. On a établi un gouvernement à principes communistes. Les révolutionnaires hongrois ont menacé les missions alliées, maintenant rendues à Belgrade, où les a rejointes le colonel Vix, chef de la mission française, emprisonné à Budapest pendant cinq jours. Karolyi lui-même est fortement soupçonné d'avoir comploté le coup d'Etat hongrois, de complicité avec l'Allemagne, à laquelle on se serait, par ailleurs, adressé pour qu'elle envoie des officiers réorganiser à l'allemande l'armée hongroise. Il est aussi annoncé que le soviét de Budapest a arrêté le docteur Wekerlé, ancien premier ministre, et qu'il a, selon une coutume bien révolutionnaire, institué le mariage civil et décrété la séparation de l'Eglise et de l'Etat! Tant de maux n'étaient pas assez: car il y a aussi à l'œuvre, au milieu de toute cette anarchie, le fameux principe des nationalités, qui met aux prises l'une contre l'autre les nations hongroise, roumaine et tchéco-Slovaque...

## JUGEMENTS SUR M. WILSON

### LE RETOUR DU PRESIDENT WILSON

M. Wilson revient prendre part à la Conférence en laissant aux Etats-Unis une forte opposition à ses idées. La politique intérieure américaine nous touche dans la mesure où elle affecte la question de la paix et la Société des Nations. Mais là, elle nous touche gravement. Il importe de bien savoir où nous en sommes au moment où nous approchons de la péripétie.

Entre le président Wilson et un groupe important du Sénat, le différend porte sur deux conceptions contraires où la France se trouve intéressée, au premier chef. Démocrates et républicains nous aiment, mais chaque parti nous aime à sa manière. Pour le président Wilson, il s'agit de faire en Europe autant de justice que possible et de placer l'ordre nouveau sous l'égide et la responsabilité de la Société des Nations. Au nom de l'intérêt national et des traditions américaines, les républicains repoussent un système qui, selon eux, engagerait beaucoup trop et beaucoup trop loin les Etats-Unis. Le correspondant du *Times* à Washington exprime très bien la pensée de ces opposants. Les républicains, dit-il, reprochent au projet de Société des Nations d'obliger les Etats-Unis à donner beaucoup plus qu'ils ne recevraient. (*The Covenant would cause the United States to give much more than she would get.*) Au fond, cette question de doit et avoir est toute la question. Nous avons toujours dit qu'il y aurait, dans la Société des Nations, des gagnants et des perdants. C'est pourquoi chacun y

regarde à deux fois avant de donner sa signature et de risquer sa mise.

Les républicains qui suivent le sénateur Lodge sont d'avis que la paix doit être, à tous les points de vue, aussi avantageuse que possible pour la France, mais que, une fois la paix conclue, les Etats-Unis n'auront plus à se mêler des affaires du vieux continent. En tout cas, ils ne s'en mêleraient que librement, comme en 1917, et non pas d'une manière obligatoire. Le principe de non-intervention se heurte au principe de l'intervention forcée qui est à la base de toute ligue de la paix vraiment efficace.

Ainsi ce sont les charges et les sacrifices de la Société des Nations qui frappent surtout l'opposition américaine. Jusqu'à quel point cette opposition influera-t-elle sur le président Wilson? Jusqu'à quel point déterminera-t-elle dans l'avenir la politique des Etats-Unis? Voilà où nous autres Français nous devons commencer à devenir anxieux. Il s'agit en somme de savoir à quelle sauce nous serons arrangés. Et rien ne serait pire, à ce point de vue, qu'un compromis entre les idées du président Wilson et celles du parti républicain.

L'intention de M. Wilson est de protéger la France contre les risques d'une organisation idéale de l'Europe. Mais si nous nous trouvons en face de cette organisation et que la protection fasse défaut ou qu'elle soit insuffisante? Si la garantie américaine, au lieu d'être absolue, n'est plus que conditionnelle, comme a déjà paru l'indiquer M. Taft? Et si nous nous engageons pour les autres sans que les autres s'engagent pour nous? Voilà les questions qui se posent et auxquelles il faudra des réponses qui ne soient pas indéterminées.

Au retour de M. Wilson, la Société des Nations devra être réglée une bonne fois, *comme une affaire*, une affaire qui est en connexion étroite avec la paix. La France doit savoir d'une façon certaine sur qui et sur quoi elle peut compter.—

#### L'UN OU L'AUTRE

A compter d'aujourd'hui, le président Wilson commence à prendre part aux travaux de la Conférence qui a décidé de sortir du provisoire et d'établir les préliminaires de paix pour la fin du mois d'avril. Si ce projet se réalise, il se sera écoulé six mois entre l'armistice et les préliminaires. Ce long, ce trop long délai a tenu aux incertitudes des Alliés. Ces incertitudes tenaient à l'absence d'idées générales quant à la politique à suivre vis-à-vis de l'Allemagne. Est-on bien sûr que ces causes d'hésitation et de flottement aient disparu?

Lorsqu'il est arrivé en France pour la première fois, le président Wilson avait une doctrine. La Société des Nations devait être la base de la paix. La justice universelle devait reposer sur la force de la Ligue universelle. En échange des garanties et des avantages

promis par cette ligue, il était demandé à la France d'être moins exigeante au sujet des sécurités et des indemnités qu'elle pouvait attendre de la paix. Tel quel, c'était un système. Mais, dans ce système, il y a aujourd'hui quelque chose de dérangé.

La France avait déjà rencontré, M. Wilson étant encore à Paris, une résistance sérieuse quand elle avait demandé que la Société des Nations disposât, pour se faire respecter, d'une force militaire permanente. Cette résistance, ce n'est plus seulement à la Conférence des Alliés qu'elle se manifeste. Elle vient des Etats-Unis où les charges et les obligations qu'entraînerait une Société des Nations vraiment efficace ne sont pas du goût de tout le monde.

L'expression de cette répugnance a une vigueur qu'on ne saurait méconnaître sans imprudence. C'est un fait nouveau avec lequel M. Wilson lui-même doit peut-être compter aujourd'hui et dont nous ne pouvons pas perdre de vue les conséquences pour l'avenir, Qu'arriverait-il, si, la France ayant fait de larges concessions aux vues du président, son système d'assurances générales contre les risques de guerre n'était pas approuvé par les Etats-Unis? Qu'arriverait-il encore si, la présidence de M. Wilson ayant pris fin, l'Amérique, sous une autre impulsion, venait à détendre les liens qui l'attacheraient à la société d'assurances mutuelles? Alors, il serait un peu tard pour courir après les sacrifices que nous aurions consentis en échange d'une simple promesse.

Ce que la Société des Nations ne nous apportera pas, il faut que la paix nous l'apporte et réciproquement. Ce doit être l'un ou l'autre, et il importe pour tous, mais principalement pour nous, que la question soit tranchée avec sincérité et que chacun sache exactement à quoi s'en tenir. Voilà du coup, une excellente occasion de faire de la diplomatie publique et, entre associée, de jouer cartes sur table.

JACQUES BAINVILLE

*L'Action Française.*

---

### PENSEES

---

Peu de science éloigne de la religion, beaucoup y ramène.

BACON

Pas de Dieu, pas de femmes; pas de femmes, pas de familles; pas de familles, pas de patrie!

ALEX. DUMAS.

L'envie est un vice qui ne cause que des peines.

JOUBERT.

## NOS PESSIMISTES

Quand certains esprits entêtés n'ont pas pu faire accepter leurs idées, quand les événements ont démoli une part considérable de leurs prévisions, ils deviennent pessimistes. C'est-à-dire qu'ils s'efforcent de trouver et de crier que tout va au plus mal partout. Ils croient ainsi se faire une justification de leurs aberrations passées. C'est une manière à eux de dire: Nous avons bien raison. Tous les maux réels, possibles, ou simplement imaginaires, sont étalés par eux, sous les plus noires couleurs, avec une complaisance satisfaite, qui ne parvient pas à se dissimuler ni même ne l'essaye beaucoup. Les pessimistes engraisent leur orgueil des malheurs publics, qu'ils étalent avec une satisfaction parfois voisine de l'arrogance.

Nous avons eu, pendant la guerre, de ces pessimistes qui n'ont jamais voulu croire à la possibilité de la victoire des Alliés; qui ont toujours vu le présent et l'avenir drapés de noir; qui ne pouvaient pas signaler un succès des Alliés—et ils le signalaient sans enthousiasme ni réjouissance—sans faire prévoir que le plus difficile restait à faire, que l'Allemagne et ses alliés disposaient de forces sur lesquelles nous ne pourrions l'emporter que par l'épuisement de toutes nos ressources. Bien entendu, ces pessimistes élevaient de retentissantes lamentations sur nos échecs, se répandaient en vitupérations, où ils se complaisaient manifestement, sur toutes les fautes réelles ou non, toujours grossies, qu'ils pouvaient découvrir de notre côté, et quand ils n'en pouvaient découvrir assez pour satisfaire leur appétit, ils accusaient la censure de diminuer leur ration de mauvaises nouvelles, et escomptaient largement les tristes réalités qu'ils étaient sûrs de découvrir plus tard.

Parce que leur orgueil de prophète s'obstinait à proclamer la victoire impossible, nos pessimistes se gardaient bien d'encourager ceux qui croyaient à la victoire et y travaillaient. Ils trouvaient plutôt leur satisfaction à s'en moquer et ils se répandaient en plaintes retentissantes contre les sacrifices et les restrictions qu'imposaient la guerre.

Étaient-ils pacifistes? En face des ennemis de l'Angleterre et même de la France: très certainement. En face de leurs adversaires à eux: aucunement. Nos pessimistes avaient pour principe qu'il était inutile de combattre les Allemands; pour eux la chose était d'ailleurs impossible, les Allemands étant loin et eux ne voulant pas sortir de leur pays pas plus que de leurs théories. Pour abrégier la guerre et ramener une paix quelconque—une paix sans victoire—ils faisaient la guerre à la guerre des Alliés. La plupart, pas tous, se fussent proclamés calomniés d'être traités de pro-Allemands; ils se contentaient d'être anti-Alliés. Il y a en effet une nuance dans les mots.

Tels furent nos pessimistes pendant la guerre.

Depuis que l'armistice a interrompu les opérations militaires, nos pessimistes ont changé de tactique, sans avoir à changer de champ de bataille. Ce n'est pas, en effet, à l'étranger qu'ils font la guerre, c'est au pays.

Tout continue donc, à leur gré, d'aller mal, très mal, et la victoire ne leur a pas inspiré un cri d'enthousiasme, ni un chant de joie: signe aussi manifeste qu'infaillible de leur état d'esprit. Ce n'est pas en effet un simple truisme que de dire que le silence est moins trompeur que les paroles.

Donc la victoire ne leur a causé aucune joie. Ce n'est pas à leur guerre qu'elle mettait fin, mais seulement à la guerre des Alliés. Et il leur a été aussi facile que naturel de trouver que tout continuait, comme avant, d'aller mal.

Comme toutes leurs jérémiades du temps de la guerre avaient pour effet et pour but réel, sinon intentionnel, de décourager les gouvernements et les combattants, de même leurs récriminations actuelles ont pour but d'enlever la confiance, de semer la panique, de rendre épidémique une grogne perpétuelle. Peu leur importe les faits ni la logique. L'un d'eux a fait l'autre jour ce tour de force et d'insanité de rendre les Alliés responsables du bolchévisme parce qu'ils n'ont pas voulu faire la paix en 1917, oubliant que l'Allemagne, avec laquelle il fallait compter, ne voulait alors que d'une paix basée sur sa victoire et refusait de traiter sur une autre base.

Comme si le bolchévisme n'était pas l'allié de l'Allemagne, n'était pas, en tant que communisme et barbarie, le fils de l'Allemagne, qui l'a fait éclore en Russie. D'après ce beau raisonnement, ce serait les Belges qui seraient responsables de la destruction de Louvain; ils n'avaient qu'à laisser passer les Allemands. Les Belges et les Français seraient ainsi responsables de tous les meurtres, de tous les viols, de tous les désastres accumulés par les Allemands: ils n'avaient qu'à se soumettre aux sommations du Kaiser et aux cupidités de tous ses Boches.

Actuellement nos pessimistes font dans le bolchévisme et escomptent la révolution sociale, non pour s'y opposer, non pour soutenir les éléments d'ordre et calmer les appétits révolutionnaires, mais pour crier que tout s'en va au désastre, que rien ne se fait de bon à la conférence de la paix, dont ils ne parlent qu'en mal, que tout va pour le pis dans le pire des mondes. Et ces lamentations sont exécutées sur un ton vindicatif, satisfait, presque triomphant. En effet quand ça va mal pour la société, les croquemorts du pessimisme ont la mine réjouie, c'est leur profit qui va bien.

Il y a une manière de voir le mal pour le déplorer, pour en avoir pitié, pour s'efforcer de l'enrayer et de la guérir, pour soutenir et encourager ceux qui le combattent. C'est la manière raisonnable et charitable, la manière qui entretient l'espérance, tout en

s'attristant du malheur qui arrive ou qui menace. La manière des pessimistes est la manière dure et prétentieuse de l'orgueil qui trouve une satisfaction dans les maux qui arrivent, dans les difficultés que rencontre le rétablissement de l'ordre, dans les fautes commises par ceux qui ont charge de la société, la satisfaction de pouvoir pester et vitupérer à jets continus, la satisfaction de se faire un piédestal des ruines présentes ou futures, réelles ou imaginaires, pour s'y camper en prophète injustement méconnu, en vengeur de la méconnaissance de leurs prévisions irréalisées.

Aujourd'hui nos pessimistes signalent donc avec complaisance les difficultés ouvrières de l'Angleterre où le triomphe électoral de Lloyd George les avait déçus; ils insistent sur les fautes du gouvernement français en Alsace avec un aigreur qui ne peut faire que du mal; ils commencent tous les jours le procès des profiteurs de guerre; ils soulèvent les cupidités et les haines des prolétaires contre le luxe des classes plus à l'aise; ils soufflent la haine, le mépris, l'indignation, toutes les passions destructives, sans jamais prêcher la modération et la justice aux éléments révolutionnaires, sans jamais donner ni le précepte ni l'exemple de la charité.

C'est une trise manie que le pessimisme, où n'ont jamais versé ni les grands réformateurs ni les grands bienfaiteurs de l'humanité; une manie qui est probablement une maladie comme l'hypocondrie, comme la manie de la persécution, comme bien d'autres maladies mentales trop variées et trop nombreuses pour trouver toutes place et traitement dans les hôpitaux.

Malheureusement c'est aussi une maladie contagieuse, que les âmes vigoureuses et saines doivent s'employer à combattre. C'est pour y travailler que le soussigné a tenté d'en faire un diagnostic bien sommaire.

OBSERVATEUR.

## Echos et Commentaires

### ROME ET L'AUTRICHE

#### ROME ET LA FRANCE

Dans son article "Politique", du 12 mars dernier, Charles Maurras écrit, sous les deux titres plus haut indiqués, dans l'*Action Française* de Paris, en y ajoutant en sous-titre : *Une étude du Père LeFloch : affinités politiques négligées ou gâchées au grand dommage de la France* :

Une très rapide lecture ne m'a pas permis d'étudier encore dans le détail de son analyse et dans toute la suite de son argumentation l'article capital publié

lundi en tête du *Correspondant* par le R. P. Le Floch répondant aux attaques de la *Revue de Paris* contre la politique du Saint Siège pendant la guerre : attaques nées de l'esprit de parti, suggérées ou couvertes par des préjugés qui n'ont rien de commun avec l'intérêt du pays ni la raison universelle. La plupart d'entre eux correspondent trait pour trait aux plus graves, aux plus coûteuses, aux plus profondes des fautes politiques multipliées depuis quatre ans, du côté des Alliés, par le *morbus democraticus*. Si la guerre a été longue, sanglante et dévastatrice à l'excès, c'est qu'une seule chose a été voulue, vraiment voulue, avec constance et ténacité par certains des cabinets alliés, et c'était de concilier le culte européen des nuées démocratiques avec les nécessités de la défense nationale. Ces différents cabinets ont négligé les nuées dans leur politique intérieure: elles ont été sauvegardées avec un soin jaloux et un zèle onéreux, dans la politique extérieure; on n'a pas voulu sacrifier au dehors ni l'anticléricalisme ni l'antipapisme. C'était cher. On s'est résigné au prix fort ! Mais qui a payé ? La France.

...Nulle part la force de la nuée ne s'est mieux affirmée que dans notre politique autrichienne. Un gouvernement national français, vraiment laïc, donc affranchi de la momerie maçonnique et du préjugé de la contre-église, eût normalement considéré le Vatican comme un lieu de négociations propice avec la Bavière et l'Autriche pour les détacher utilement de l'unité allemande et du joug prussien. Que ce but-là fût chimérique, on nous le disait, et très haut, au commencement de la guerre. L'événement a montré ce que valait cette critique, un peu moins que le ton dont elle était faite, lequel ne valait rien. Ce n'est pas un organe catholique, ni romain, c'est le *Journal de Genève* qui a fini par écrire que l'empereur Charles en serait venu à faire la guerre à l'empereur Guillaume si la négociation eût été conduite. On s'est contenté de la saboter. On n'a pas oublié avec quelle haute extravagance M. Ribot traita l'affaire et la gâta à tout jamais. Dès 1917, le mal était fait. Si le catholicisme est destiné à en souffrir, que dire de la France ! La France mieux placée que d'importe quelle contrée pour entreprendre l'opération et la réussir, la France qui en eût magnifiquement profité et qui, depuis l'effondrement russe, ne pourra que souffrir double et triple misère de cette "politique de folie", selon le mot apocryphe attribué au cardinal Gasparri.

Sur cette affaire qui tient au cœur des patriotes lucides, parce que l'histoire pleurera un jour sur la monstrueuse naïveté de la faute commise, le Père Le Floch, ayant à défendre le Vatican du reproche (gratuit ou puéril) d'une politique *austriacante*, exprime les sentiments de prudence qui auraient dû animer, dès août 1914, tout bon Européen :

*Le conseil (qui aurait été) donné (à la France) par le cardinal Gasparri n'était pas de combiner une paix séparée avec l'Autriche, mais bien plutôt de suppri-*

mer de son programme de guerre la dislocation de ce pays. Ce conseil aurait-il donc été si méprisable! Des hommes politiques, appuyés par des organes importants de l'opinion publique, en France et ailleurs, ne pensent-ils pas déjà qu'une Autriche fédérative, dégagée d'alliances, aurait peut-être mieux valu, à tous les points de vue, que la désagrégation de l'empire austro-hongrois en une multitude d'entités politiques indépendantes!

Quiconque sait voir d'un peu haut tous ces graves éléments de l'affaire d'où l'absence de notre ambassadeur au Vatican nous a sottement exilés, quiconque veut embrasser ces questions d'intérêts nationaux dans leurs rapports impersonnels et leurs vérité objective, quiconque voit avec clarté et pense avec désintéressement, vérifie une fois de plus que la vieille position de Proudhon et des légitimistes français garde toute la substance de sa valeur d'histoire et de géographie : il y a une liaison, presque une identité de l'intérêt national français et de l'intérêt catholique romain. Qui le méconnaît peut satisfaire ses passions ou ses lubies, mais fait tort et grand tort à l'avenir du pays.

Je ne conteste pas le charme d'une politique d'hurluberlus pour ceux que ces exercices passionnels enchantent ou amusent. On ne saurait contester qu'ils rapportent fort peu de chose en coûtant beaucoup de sang et beaucoup d'or. Et je ne parle pas des cruelles divisions intestines allumées par la nécessité de prodiguer l'offense de l'ironie et la dérision de l'insulte à ce que des millions et des millions de nos compatriotes respectent et vénèrent dans le sanctuaire des cœurs.

### Une opinion du Cardinal Mercier sur les allemands

DANS une entrevue au *Corriere d'Italia*, le Cardinal Mercier s'est montré assez sceptique sur la transformation de l'âme allemande.

«La défaite, dit-il, contribuera certainement à la changer; mais il est certain qu'avant que les Allemands cessent d'être les hommes qu'ils ont révélés à la Belgique, il faudra un certain entraînement. En cinq mois, ils ne peuvent pas être devenus mûrs pour vivre en relations civilisées avec le reste des peuples; ils ont à passer par une période de rééducation.

«Ou les Allemands seront façonnés autrement, ou jamais ils ne seront un peuple libre. J'entends par peuple libre celui qui est capable de sentir la noblesse des valeurs morales.

«Je ne peux pas songer à eux sans que me revienne à l'esprit le souvenir d'une scène qui se déroula ici, dans la cour de cette maison. C'était le temps où le gouvernement allemand était convaincu que je méditais de sortir de mon évêché pour prendre la direction de la révolte populaire. Je consentis alors à pro-

mettre que je m'abstiendrais de sortir pour n'importe quelle cause.

«Le lendemain, un officier m'apportait une lettre du gouverneur. Une automobile, chargée de soldats, le suivait et pénétra dans la cour. Un instant après, ayant besoin de passer dans l'aile opposée du bâtiment pour prendre un document, je descendis et me disposai à traverser la cour.

«Et voici que, tout à coup, l'officier qui m'attendait braqua sur moi son revolver, cependant que les soldats me mettaient en joue. Ils étaient persuadés que j'allais m'échapper. Je laissai les soldats tranquilles, mais je ne pus m'empêcher de dire à l'officier:

—Je vous plains, vous autres, vous êtes ainsi faits; vous ne comprendrez jamais que la parole d'un homme d'honneur est une plus sûre garantie que les balles de vos revolvers.

«Aujourd'hui, je crois encore que les Allemands sont faits ainsi.»

### Les Barbares

Un caractère assez frappant du bolchevisme, c'est la haine de la France et le goût le plus vif pour l'Allemagne. Cela étonne, si l'on suit l'opinion de ses partisans qui le peignent comme un généreux mouvement de libération. La France est le pays du monde qui a le plus travaillé à la liberté humaine, qui a le mieux —et, quelquefois, le plus imprudemment—répandu les idées libératrices: l'Allemagne est le pays du caporalisme, comme on disait. Alors, pourquoi ces libertaires de Russie ont-ils cette amitié pour l'Allemagne, cette horreur pour la France?... Il y a, dans leur sentiment, le souvenir des bons offices que les Boches leur ont voulu rendre, secours variés, encouragements et de l'argent. Mais principalement, le bolchevisme n'est pas une doctrine de liberté: le bolchévisme est de la barbarie. L'aboutissement du bolchevisme serait un retour à l'état sauvage de l'humanité, supprimé tout l'effort et tout le résultat de la civilisation. Ces prétendus novateurs sont, comme tant d'autres, hélas! des rétrogrades ignorants qui vous inventent le passé. Ils vous ramèneraient à la préhistoire: et c'est naïvement, leur vision de l'avenir. L'instinct de barbarie, voilà ce qui les lie à l'éternelle Germanie ou Allemagne. Et, comme ils ont l'horreur de la civilisation, la France leur fait horreur. L'Allemagne avait l'impudence de se dire civilisée, l'orgueil de le croire: et elle prétendait imposer à l'univers sa très fameuse culture. La guerre l'a démentie et déçue. On a vu, dans la guerre ce qu'elle était: pareille au type d'une ancienne humanité que les siècles n'ont pas adoucie. Toute sa discipline cachait et ne cache plus les spontanités d'une âme primitive. Les Bolcheviks de Russie—et d'ailleurs—l'ont senti, et continuent de le sentir, obscurément, comme on s'aperçoit d'une affinité un peu mystérieuse et toute pleine de significations attrayantes.

*L'Echo de Paris.*

ANDRÉ BEAUNIER

## Contre la lutte des Classes

Un membre du Parlement britannique, et secrétaire de l'Union nationale des Cheminots, M. J.-H. Thomas, a tenu l'autre jour des propos qui ont leur opportunité en tous pays, chez nous comme en Angleterre. Premièrement, disait-il, apaisons la lutte des classes ! Il a protesté contre cette folie avec le plus énergique bon sens; les querelles de classes mèneraient bientôt les vainqueurs de la guerre immense aux mêmes résultats que s'ils avaient perdu la guerre. L'indispensable victoire a coûté assez cher à l'Angleterre, disait-il, — ajoutons: et à la France !— pour qu'on ne la veuille pas gaspiller. Il s'agit de cela : de savoir si l'effort et le sacrifice de toute une jeunesse est une chose qu'on ait envie de mettre à néant.

Que faut-il, pour éviter une telle faillite? La bonne volonté des uns et des autres. Leur bonne volonté: leur intelligence et leur raison. Il faut que les uns ne réclament pas l'impossible; et il faut que les autres accordent, sans marchander et chicaner, tout le possible. "La lutte pour la lutte, disait encore M. J.-H. Thomas, est criminelle." Et c'est incontestable. Mais si vous réclamez l'impossible, vous faites de la lutte inutile, partant criminelle. Si vous refusez le possible vous savez bien que vous serez vaincus; et vous faites de la lutte inutile, partant criminelle. A ces combats qui ne peuvent rien donner, vous épuisez une force qui, mieux employée, serait féconde; et féconde pour qui? pour les uns et les autres. En renonçant à ce que vous ne sauriez, ni les uns obtenir, ni les autres garder, est-ce une abnégation si pénible? Songez-y ! les inventeurs de la lutte des classes sont des théoriciens déments ou diaboliques. Et, en fait, les inventeurs de la lutte des classes sont des Boches qui, d'ailleurs, destinaient à l'exportation leur trouvaille. Ils n'auraient pas si mal réussi, quant à eux, si leur damnée invention ruinait la victoire des vainqueurs.

*L'Echo de Paris.*

A. B.

## L'aventure du Dr Muhlon

Le Dr. Muhlon est cet ancien directeur de Krupp qui, pendant la dernière année, s'est signalée en portant de terribles accusations contre le régime impérial. Aux yeux de ceux qui cherchent des justes en Allemagne avec la patience qui signalait Abraham quand il en cherchait dans les villes maudites, le Dr. Muhlon est le plus incontestable des justes.

Aussi Kurt Eisner, le "précurseur" de l'Allemagne, "nouvelle", étant tombé sous le revolver du comte Arco, a-t-on immédiatement pensé au Dr. Muhlon pour arracher le peuple vaincu à son destin militaire et alléger d'autant la tâche des nations alliées et associées.

On nous apprend que, le 23 février, des person-

nages bavarois qu'on ne désigne pas autrement se sont rendus auprès de lui, dans la retraite qu'il s'est ménagée en Suisse et lui ont offert de gagner immédiatement Munich, pour y occuper le poste de président du conseil.

Le Dr. Muhlon a aussitôt consulté le Dr. Forster qui, parvenu aux limites de la vieillesse, représente l'Allemagne libérale, l'Allemagne qui aurait pu être et n'a pas été, le Dr. Foster qui, durant tout le cours de 1917, a été l'inspirateur de l'Empereur Charles dans ses incertaines vellétés de réforme. Tous deux ont convenu que l'entreprise valait d'être tentée. Et voici comment ils la définissaient. D'un côté, on tiendra tête à l'émeute; on sommerá les conseils d'ouvriers et de soldats de se dissoudre; on obtiendra du *Landtag* bavarois l'autorité légale. De l'autre, on s'engagera à fond contre la politique centralisatrice de Weimar. On fera reculer l'Allemagne prussianisée au profit de l'Allemagne réformée et conduite par les doctrinaires éclairés de Munich et de Vienne.

Ainsi désigné et orienté, le successeur de Kurt Eisner est parti pour la ville des Wittelsbach. Hier, un bref télégramme nous a annoncé qu'il avait pris le chemin du retour. Nous ignorons si le fait est exact; mais, ce que nous savons bien, c'est qu'avec les meilleures intentions du monde,—et justement à cause de ces meilleures intentions,—le Dr Muhlon est condamné, à Munich, à l'isolement politique le plus complet.

Deux vagues puissantes viennent battre la politique qu'il représente : l'une partie du fond même de l'ancien régime, et qui porte le régime nouveau; l'autre, venue de l'abîme révolutionnaire. Eisner a succombé à la première. Le jour d'après, il eût peut-être succombé à la seconde.

Ne nous lassons pas d'inventer des Kurt Eisner et des Muhlon où, si l'on veut des Allemands de bonne volonté. Après tout, nous devons désirer la fin du grand schisme européen, le plus terrible qui ait divisé notre continent depuis la Réforme. Mais, tout en faisant notre quête, n'abandonnons aucune sauvegarde positive.

Le malheur est que ces aventures coûtent toujours quelque chose aux politiques qui s'y adonnent. Ils y prêtent la main. Elles leur emportent le bras et tout le reste suit.

Il est bon de répéter une fois de plus pareilles vérités à la veille de ces réunions du conseil suprême de guerre, où vis-à-vis des affaires allemandes, nous allons prendre une attitude définitive.

*L'Echo de Paris.*

PERTINAX.

—◆◆◆—  
Ceux qui ont quelque teinture de science font les entendus, troublent le monde et jugent de tout plus mal que les autres.

PASCAL

## Quels étaient les desseins de l'Allemagne

Le *Matin* de Paris réédite quelques textes significatifs, empruntés aux Allemands eux-mêmes, pour montrer le sort qu'ils se proposaient d'infliger au monde s'ils avaient eu la victoire :

"Nous annexerons le Danemark, la Hollande, la Belgique, la Suisse, la Livonie, Trieste et Venise et le Nord de la France, de la Somme à la Loire. Ce programme que nous exposons sans peur n'est pas l'œuvre d'un fou; cet empire que nous voulons fonder ne sera pas une utopie; nous avons dès maintenant en mains les moyens de réalisation."

(Général Bronsart von Schellendorff, ancien ministre de la guerre prussien).

"La Belgique nous revient comme une pièce de gibier que nous avons abattue. Il faut l'annexer à l'Allemagne. Ce n'est pas pour le plaisir d'octroyer à cette canaille l'honneur d'appartenir à l'empire allemand. Mais nous pouvons nous servir de la Belgique comme d'un poing fermé sous le nez de la perfide Albion."

(Lokal-Anzeiger, 1915)

"Modestie de notre part, serait pure folie... La guerre ne doit laisser au vaincu que les yeux pour pleurer."

(Prof. Tannenbergh, dans *Gross Deutschland*, p. 304.)

"La France devra céder la région côtière voisine de la Belgique, à peu près jusqu'à la Somme. Elle devra céder les charbonnages du Nord et du Pas-de-Calais, parce que le charbon est un des moyens d'influence politique les plus décisifs et que les Etats neutres industriels sont obligés d'obéir à celui des belligérants qui peut leur assurer leur provision de charbon."

Pétition présentée en mai 1915 au chancelier par la Ligue des agriculteurs, la Ligue des paysans allemands, l'Association chrétienne des paysans westphaliens, l'Union centrale des industriels allemands et l'Union des classes moyennes de l'Empire.

"Un petit Etat n'a droit à l'existence qu'en proportion de sa force de résistance."

(Professeur Lasson).

"Il ne peut y avoir de compromis avec l'enfer, de pitié pour les serviteurs de Satan... En d'autres mots, pas de quartier pour les Anglais, les Français, les Russes et tous les peuples qui se sont donnés au diable."

(Pasteur Lœbel, de Leipzig).

"Nous, Allemands, nous ne devons pas faire de sentimentalité. Soyons durs, c'est-à-dire soyons féroces: nos ennemis nous craindront."

(Bethmann-Hollweg) (Reichstag, août 1915).

"La guerre doit être un instrument dur et rude. Elle doit être aussi impitoyable que possible... C'est pourquoi l'Allemagne est autorisée à user de tous les moyens de guerre existants pour abattre son adversaire."

(Mathias Erzberger, premier délégué allemand à la Conférence de la Paix). (Tag, 1915).

## En Irlande

Combien difficile et compliquée cette question douloureuse de l'Irlande.

Cueillons le renseignement intéressant qui suit, d'un article ou lettre de la *Croix* de Paris :

"Dans la presse nationaliste parlementaire de Dublin, on déplore la démarche des Sinn-feiners à Paris, attendu que l'on espérait que l'Irlande pourrait arriver à se faire entendre comme les Dominions de l'Empire britannique, alors que jamais les délégués à la Conférence de la paix n'admettront de recevoir les représentants d'une "République irlandaise."

Intéressant pour nous.

## PENSÉES

L'éloquence continue ennue... La grandeur a besoin d'être quittée pour être sentie.

PASCAL.

D'où vient qu'un boiteux ne nous irrite pas, et un esprit boiteux nous irrite? A cause qu'un boiteux reconnaît que nous allons droit, et qu'un esprit boiteux dit que c'est nous qui boitions; sans cela nous en aurions pitié et non colère.

PASCAL.

Quand nous étions enfants, on nous aimait plus que nous n'aimions, et, devenus vieux, nous aimons à notre tour plus que nous ne sommes aimés.

LACORDAIRE

La raison n'ordonne jamais, elle conseille tout au plus: la parole qui commande vient de plus haut.

LAMENNAIS

## QUINZAIN DE GUERRE

Sera-ce à Pâques ou à la Trinité  
Que le traité de paix sera signé?

Voilà ce que l'on se demande partout et chacun répond suivant son goût et son jugement particulier.

Nous, du Canada, sommes bien forcés de chercher nos renseignements sur l'histoire qui s'écrira à Paris en ces temps, dans les rapports télégraphiés par les agences qui pullulent autour du palais du Quai d'Orsay et ces rapports sont tellement contradictoires que le même jour et sur la même page du journal où nous cherchons la vérité, nous trouvons, la relation d'une entrevue du général Smuts à Budapest avec Bela Kun le chef du soviet hongrois, à côté d'une autre dépêche annonçant l'assassinat du même Bela Kun et le renversement de son comité d'action.

Les nouvelles que l'on nous donne de l'entrevue du Maréchal Foch avec Mathias Ezberger à Spa sont également contradictoires. On nous dit à la fois que le maréchal a insisté sur le passage par Dantzig des trois divisions polonaises du général Haller qui ont servi en France et que l'on veut repatrier, et de même que le maréchal a consenti à accepter une autre route passant à travers le territoire allemand sans toucher à aucun port de mer, dont l'utilisation actuelle pourrait se changer plus tard en une prise de possession absolue.

Le premier ministre britannique, M. Lloyd-George assure M. Stéphane Lauzanne du "Matin" que le traité de paix sera prêt à Pâques et que les Allemands seront invités à venir le signer à Versailles vers la fin d'avril ou au commencement de mai.

M. Orlando le premier ministre italien remet cette conclusion à beaucoup plus tard, plus loin même qu'à la Trinité.

"J'affirme de la manière la plus absolue" a dit M. Lloyd-George, "qu'il n'y a pas de divergences d'opinion parmi les conférenciers de la paix. Evidemment, il surgit à tout instant des difficultés d'ordre technique qui ne peuvent se régler qu'après une étude attentive. Mais quant aux principes les délégués sont tous d'accord. En fait de divergences d'opinion, il en existe, par exemple, parmi les experts, souvent même, parmi ceux d'une même nation. C'est aux conférenciers de la paix qu'il appartient de décider dans ces cas et ce n'est pas une mince affaire."

Voici maintenant que le président Wilson est retenu à sa chambre par un mal subit qui sans être dangereux l'empêche cependant de prendre part aux délibérations de la Conférence.

Ces jours derniers quand le président se rétablit M. Lloyd-George est malade à son tour.

Le roi Albert de Belgique, rendu soucieux par les retards et les virements soudains des délégués au grand conseil arrive tout à coup à Paris et ne repart qu'après de longues conversations avec les représentants anglais et américains. Inutile de perdre du temps à conférer avec la France; il sait qu'elle lui est toute dévouée.

Paderewski arrive dare-dare de Varsovie où il a appris le résultat de l'entrevue du maréchal Foch avec Erzberger au sujet du transport par Dantzig des divisions polonaises. Le changement de route demandé par l'Allemagne et accepté par le maréchal, sous la pression, dit-on, de Lloyd-George a jeté le désarroi en Pologne. Et pourtant s'il est une reconstitution indispensable pour faire face à l'invasion du bolchévisme et à l'union destructive des soviets russes et allemands, c'est bien celle d'une nation polonaise forte et protégée par des frontières adéquates, avec une issue sur la mer, qui rendra son commerce indépendant des caprices et de la domination allemandes.

Lors de l'armistice une des conditions stipulait la liberté du trafic pour les Polonais par le port de Dantzig. A l'entrevue de Spa, il y a quelques jours, il a paru au gouvernement de Varsovie que l'Entente avait fait un pas en arrière et cédé devant l'opposition allemande. On a cependant assuré à Paderewski qu'il n'en est rien et que le choix d'une route différente n'était accepté qu'afin de rendre plus expéditif le rapatriement des troupes.

"J'admets, dit M. Paderewski, la nécessité de transporter nos troupes de France en Pologne, avec toute la rapidité possible, mais les propagandistes allemands nous ont trompé, comme d'habitude, sur la vraie signification du changement qui s'est opéré à Spa. Si cela veut dire que la Pologne n'aura pas Dantzig, la guerre aura été faite en vain. Si ce port de mer reste aux mains des Allemands cela signifie la défaite des armées qui ont pris part à la lutte."

La Belgique, dévastée et ruinée, occupée pendant toute la lutte par les hordes teutoniques demande à la Conférence de laisser de côté, pour quelques temps, la discussion de l'inclusion du "covenant" de la Ligue des Nations, dans le traité de paix, pour régler la question des indemnités après laquelle elle attend pour reconstituer son industrie et se procurer le matériel dont elle a besoin et qu'ont détruit ceux que nous nourrissons aujourd'hui. Le roi Albert a été pressant; il a payé de sa personne en présentant lui-même les demandes de son peuple. Sans peur et sans reproche il est après la lutte, le même roi-chevalier qu'il a été au plus fort des combats. Mais il y a une résistance passive contre laquelle les plus grands efforts viennent se briser.

Serions nous aux prises avec le démon du mercantilisme ou celui, plus dangereux encore peut-être, de la politique de clocher, qui inspirerait de nouvelles décisions et de plus grandes faiblesses.

Une récente dépêche de "l'United Press" jette un jour bien peu réjouissant sur la nouvelle orientation de la Conférence. Ce sont les pays qui ont le plus souffert dont on néglige de considérer les demandes pressantes, tandis que les derniers venus dans la lutte, veulent donner le pas à leurs intérêts individuels.

Voici une partie de la dépêche en question :

"La délégation britannique serait reconnaissante à M. Lord-George s'il voulait laisser un peu de côté sa situation politique dans son pays et essayer de mettre au jour une paix juste pour tous au lieu de provoquer un dénouement seulement pour donner de la force à sa position chez lui.

Lorsque les électeurs de Wosleyton ont signifié leur désapprobation de son cabinet de coalition, ils n'estimaient probablement pas que leurs votes pouvaient avoir un effet sur la solution juste et équitable de la question de Dantzig. Et cependant, la dépêche du maréchal Foch à Spa marque l'empreinte d'une faiblesse déplorable vis-à-vis des allemands, ce changement d'attitude étant dû à l'influence du nouveau pro-germanisme qui s'est emparé du premier-ministre. Comment les esprits dirigeants de la Conférence, peuvent-ils espérer forcer les allemands à accepter les conditions de paix avec les réparations et indemnités annoncées, si, dans une question comme celle de Dantzig, elle fait preuve d'une faiblesse et d'un pro-germanisme aussi accentués."

Et plus loin la dépêche ajoute ::

"Il y a un grave danger à établir d'avance une somme totale sur le paiement de laquelle l'Allemagne pourrait régler avec ses créanciers. Lors de l'établissement de ce chiffre à payer on pourrait bien faire entrer en ligne de compte certains intérêts et certaines influences qui demanderaient que l'on épargne un peu l'ennemi en vue d'un commerce lucratif dans un avenir rapproché. On remarque déjà trop cette tendance chez certains financiers des Etats-Unis.

Sait-on si certains gros commerçants britanniques hésiteraient à suivre la même direction? L'ancien Secrétaire d'Etat, Solf, maintenant en Suisse, ne fait pas cachette de son espoir que les cercles financiers de la Grande-Bretagne s'apercevront qu'il convient de ne pas être trop dur pour l'Allemagne en vue du rétablissement du commerce et de bonnes relations politiques dans l'avenir."

Il n'y a aucun doute que la situation est horriblement emmêlée et que l'Allemagne profite de tous ces éléments de discorde qui règnent dans l'Entente pour se préparer à discuter les conditions de paix, quand, un jour, la Conférence se sera accordée sur une décision unique et unanime.

La mission du général Smuts en Hongrie n'a eu aucun succès. Il semble qu'en France on eût décidé de remettre la question entre les mains d'un militaire avisé et ferme, le général Mangin. Mais au dernier moment on a expédié le général du sud-africain, qui

revient bredouille. Le soviet hongrois a refusé d'accepter les termes qu'il a formulés.

Les dépêches de la dernière heure annoncent de nouveaux soulèvements à Berlin et l'établissement d'un soviet à la mode russe à Munich. Il est question d'une union politique entre la Russie, la Hongrie et l'Allemagne. Que va-t-il advenir des jeunes nations en voie de formation et de celles, comme la Roumanie, que la guerre a épuisées et qui vont se trouver enserrées dans le cercle meurtrier du bolchévisme? L'encouragement tacite que donne à la diffusion des doctrines communistes la division patente qui règne chez les alliés et le désaccord dont on voit des signes apparents chez les délégués à la Conférence ne sont pas de nature à inspirer du respect pour ses décisions. La Ligue des Nations va-t-elle sombrer au port, avant d'avoir entrepris son voyage orageux sur une mer inconnue.

Dans l'intervalle nous allons fournir à l'Allemagne 370,000 tonnes de nourriture par mois, jusqu'à la prochaine récolte. Cette distribution va donner, paraît-il, un rationnement égal aux deux tiers du normal. Cependant, les Teutons ont l'espoir de voir augmenter ce chiffre et en même temps d'obtenir de meilleurs termes de paix en montrant au monde occidental le spectre du bolchevisme comme un épouvantail pour le décider à de meilleures conditions.

A l'intérieur, le travail se continue sous les mêmes conditions qu'avant la disparition du kaiser. Le chef réel du service diplomatique est Bernstorff l'ancien ambassadeur à Washington. Le commandement des troupes est aux mains des anciens généraux de l'empire. Ebert, Schiedeman et Noske sont là plutôt pour l'apparence. Ce dernier qui est le ministre de la guerre, est, dit-on, le plus fort de la trinité républicaine qui contrôle à présent les destinées de l'Allemagne. La Bavière est à l'heure qu'il est sous un gouvernement séparé. En Saxe l'armée est en rébellion ouverte.

On annonce que le président Wilson a donné l'ordre de faire venir le "George Washington" dans un port français et de le tenir prêt à prendre la mer sous le plus bref délai. Le président devient mystérieux.

On ne sait que penser de la situation russe. Au moment où Sir Ernest Shackleton l'ancien explorateur du pôle sud et le chef du service des transports dans le nord de la Russie émeut le peuple anglais par ses rapports pessimistes sur la situation des troupes alliées, on parle d'une retraite possible dans la région d'Odessas. De plus, après avoir annoncé au monde le retrait des troupes de l'Entente, voici que l'on paraît avoir décidé l'envoi d'un corps recruté sous le régime du volontariat pour prendre la place de l'armée régulière.

Il faut être bien optimiste pour avoir confiance. La politique de l'Entente est vacillante et ceux qui ont compté que sa diplomatie s'affermirait et profiterait

des leçons du passé ont trop tablé sur la reconstitution d'un monde nouveau après la guerre. Aussi longtemps que le monde vivra, il y aura la même convoitise et la même égoïsme tant chez les individus que chez les nations.

A. GOBEIL

8 avril 1919.

## L'INSTRUCTION ET L'INTELLIGENCE

### Opinion déjà ancienne mais encore actuelle

Aux dernières élections municipales, dans une commune de la Marne, (France) les électeurs avaient nommé conseiller un de leurs concitoyens qui ne sait ni lire ni écrire.

—Un homme complètement illettré peut-il être conseiller municipal? se demanda l'une des habitants de cette commune.

Et il posa la question au Conseil de préfecture en lui demandant d'annuler l'élection du conseiller illettré... parce qu'illettré. Le Conseil de préfecture s'y refusa, et sa décision vient d'être confirmée par le Conseil d'Etat.

Donc, un citoyen qui ne sait ni lire ni écrire peut parfaitement être conseiller municipal... Et, en vérité, pourquoi ne pourrait-il pas l'être? On ne le nommera ni maire, ni adjoint, ni secrétaire, ni rapporteur. Mais, s'il a du bon sens et s'il connaît bien les besoins de sa commune, pourquoi n'apporterait-il pas dans les discussions du Conseil tout autant de lumières que son voisin qui est bachelier?

Notez que je n'entends point faire ici l'apologie de l'ignorance; le paradoxe n'est pas mon fait. Mais je prétends qu'il ne faut point conclure du bon sens et de l'intelligence des gens d'après le degré de leur instruction. J'ai connu des illettrés dont l'intelligence était si ingénieuse et si subtile qu'ils en arrivaient presque à avoir de l'esprit. Et je sais des gens tout bourrés de diplômes qui ne sont — passez-moi le mot — que de fichues bêtes.

Certes, par la force des lois et avec les ressources actuelles de l'enseignement, tout le monde aujourd'hui devrait au moins savoir lire et écrire. Mais que de gens auxquels il ne faudrait pas en demander plus!...

Richelieu, qui fut pourtant le plus "démocrate" de nos hommes d'Etat d'autrefois, s'est élevé dans

son testament contre le principe de l'instruction égale pour tous:

"La connaissance des lettres disait-il, est tout à fait nécessaire dans une république, mais il est certain qu'elles ne doivent pas être indifféremment enseignées à tout le monde." Il voulait qu'on tirât la jeunesse d'une ignorance grossière "nuisible à ceux même qui destinent leur vie aux armes", mais il préconisait une sélection parmi les enfants et voulait qu'avant de les pousser on connût quelle était la "portion de leurs esprits".

Et il exprimait cette pensée profonde, cette pensée dont nous éprouvons à chaque instant la douloureuse vérité:

"Si les lettres étaient profanées à toutes sortes d'esprits, on verrait plus de gens capables de former des doutes que de les résoudre, et beaucoup seraient plus propres à s'opposer aux vérités qu'à les défendre..."

Le grand ministre ne semble-t-il pas, en écrivant cela, avoir prévu les débordements de tous ces pauvres esprits qu'une instruction mal dirigée entraîne aujourd'hui aux plus folles utopies?

JEAN LECOQ.

## PENSÉES

Celui qui fait toujours ce qu'il veut fait rarement ce qu'il doit.

FÉNELON.

Un pays où les honnêtes gens n'ont pas autant d'énergie que les coquins, est un pays perdu.

ROOSEVELT

Si la cité veut détruire la famille pour se régénérer, elle substituera un ordre factice et contre nature à l'ordre établi de Dieu, et elle tombera dans le double abîme d'une tyrannie sans mesure et d'une effrénée dissolution. Ce sera le grand chemin de la mort.

LACORDAIRE

Trop souvent, lorsque l'Etat croit protéger, il écrase.

Lamennais.

Le téléphone a encore développé le mensonge en supprimant le regard de l'interlocuteur.—*Le Gaulois.*

MINISTÈRE



DES FINANCES

## IMPÔT DE GUERRE FÉDÉRAL SUR LE REVENU

### A QUI CET IMPÔT S'APPLIQUE

A toute personne qui, en 1918, résidait ou avait son domicile habituel au Canada, ou était employé ou exerçait ses affaires au Canada, y compris toutes corporations ou compagnies par actions

### QUI DOIT FAIRE RAPPORT DE SON REVENU

1. Toute personne non mariée, veuf ou veuve sans enfants dépendants de moins de 21 ans, qui durant l'année du calendrier 1918, a reçu ou a gagné \$1,000 ou plus.
2. Toutes autres personnes quelconques, qui ont reçu ou gagné durant l'année 1918, \$2,000 ou plus.
3. Toute corporation ou compagnie par actions dont les profits ont dépassé \$3,000 pour son année financière terminée en 1918.

### FORMULES À REMPLIR ET À TRANSMETTRE

- FORMULE T1. Par tout individu qui n'est ni cultivateur ni rancher.  
FORMULE T1A. Par les cultivateurs et les ranchers.  
FORMULE T2. Par les corporations et les compagnies par actions.  
FORMULE T3. Par les fiduciaires, exécuteurs, administrateurs de successions, ou curateurs.  
FORMULE T4. Par les employeurs, pour fournir les noms de tous les directeurs, officiers, agents et autres employés à qui l'on a payé plus de \$1,000 sous forme de salaire, bonus, commissions ou autre rémunération, durant l'année de calendrier 1918.  
FORMULE T5. Par les corporations, compagnies par actions, associations et syndicats, pour faire rapport des dividendes et bonus payés à leurs actionnaires et membres durant 1918.  
Toutes autres personnes et sociétés commerciales doivent aussi faire des rapports individuellement.

### RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

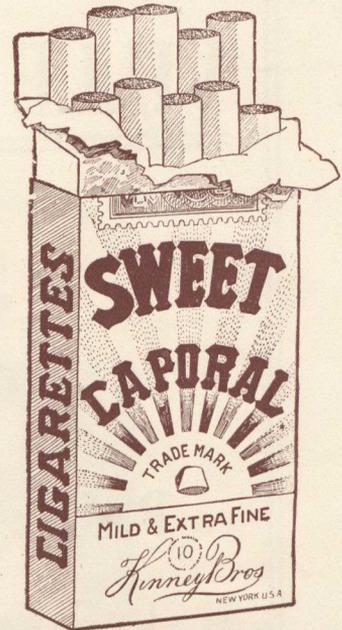
Tous les rapports doivent être fournis en double.  
On obtiendra les formules chez les inspecteurs et les assistants inspecteurs pour les fins de l'impôt, et chez les maîtres de poste des localités importantes.  
Les rapports doivent se faire immédiatement.

Il faut affranchir les lettres et autres documents adressés par la poste aux inspecteurs de l'impôt.

Adresse de l'inspecteur de l'impôt pour ce

DISTRICT DE QUÉBEC

Inspecteur de l'impôt,  
au Bureau de Poste, QUÉBEC, Qué.



**"LA FORME LA PLUS PURE  
SOUS LAQUELLE LE TABAC  
PEUT ÊTRE FUMÉ."**

*Lancet.*

# La Vie Canadienne

remercie tous ceux qui l'accueillent avec une bienveillance de plus en plus encourageante.

## La Vie Canadienne

pour répondre à ces encouragements de ses lecteurs et de ses collaborateurs, dont le nombre et la qualité vont aussi s'augmentant, s'efforcera de devenir de plus en plus intéressante et utile pour ses lecteurs et pour la cause sacrée de la patrie à laquelle elle s'est consacrée.

# VILLE DE CHICOUTIMI

## \$526,000.00

CONVERSION de la DETTE

**PRIX : POUR RAPPORTER 5 $\frac{1}{2}$ %**

Echéances ; Novembre 1920 à 1945

Dénominations: \$100. \$500. et \$1,000.

**Intérêt Payable Semi-Annuellement**

*S'adresser à*

## La Corporation des Obligations Municipales

LIMITÉE.

RENE DUPONT, Gérant  
124, rue St-Pierre

Tél. 6932. - - - Québec.

J.-W. SIMARD, Correspondant  
7, Place d'Armes

Tél. Main 1824. - - - Montréal.